N° 133 du mardi 1er juin 2021 - lagazette-sqy.fr
Hebdomadaire gratuit d'informations locales

# La Gazette Saint-Quentin-en-Yvelines

CANTON DE MAUREPAS

## DÉPARTEMENTALES : TROIS BINÔMES POUR UN VASTE CANTON

Actu page 7

# Un futur Hypercentre plus végétalisé et animé avec moins de voitures

Dossier page 2

**Le nouvel Hypercentre de Montigny-le-Bretonneux commence à prendre forme. Le 25 mai, une nouvelle visioconférence a permis de présenter les derniers scénarios envisagés. Les travaux devraient commencer en 2023.**

Actu page 4

VOISINS-LE-BRETONNEUX

## La future église prend du retard pour éviter des « *surcoûts* »

**MAGNY-LES-HAMEAUX**
La future ferme-école s'active afin d'être prête pour la rentrée — Page 4

**YVELINES**
Une alliance pour protéger les forêts yvelinoises — Page 6

**SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES**
Job d'été : Où les jeunes peuvent-ils postuler ? — Page 6

**TRAPPES**
Trappes en fleurs le 5 juin — Page 6

**FAITS DIVERS**
Plaisir : Quatre policiers en renfort, « *ce n'est pas suffisant* » — Page 10

**RUGBY**
Une académie à Plaisir, avant un centre d'entraînement labellisé ? — Page 12

**CULTURE**
Montigny : La programmation s'enchaîne au théâtre de SQY — Page 14

COIGNIÈRES

## AUX ACACIAS, LE RÉAMÉNAGEMENT DU STATIONNEMENT EST SUR LES RAILS

Actu page 9

Actu page 8

SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

## Carrefour de la Malmedonne : l'enquête publique est prévue pour début 2022

Actu page 9

PLAISIR

## Le Théâtre espace Coluche désormais nommé... Théâtre Coluche

En 2021, profitez d'une
visibilité optimale
auprès d'un large lectorat hebdomadaire.
Contact : pub@lagazette-sqy.fr
La Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines
12, avenue des Prés - 78180 Montigny-le-Bretonneux

N° 133 du mardi 1er juin 2021 - lagazette-sqy.fr

MONTIGNY-LE-BRETONNEUX

# Un futur Hypercentre plus végétalisé et animé avec moins de voitures

**Le nouvel Hypercentre de Montigny-le-Bretonneux commence à prendre forme. Le 25 mai, une nouvelle visioconférence a eu lieu avec les habitants pour leur exposer les derniers scénarios envisagés. Les travaux devraient commencer en 2023.**

▶ FARAH SADALLAH

Les travaux devraient commencer en 2023 et se terminer en 2025. Le 25 mai, a eu lieu une visioconférence de concertation avec les habitants de Montigny-le-Bretonneux, pour leur exposer les derniers scénarios retenus, afin de redessiner le quartier de l'Hypercentre de la commune. Ce dernier devrait être davantage végétalisé et animé, avec moins de voitures et de stationnements. La nature et le piéton seront remis au cœur de ces espaces.

Partant de l'avenue du Centre, en passant par la place Georges Pompidou, pour déboucher sur le bassin François Truffaut et toucher le canal, ces quatre espaces sont repensés depuis 2019. Entre les balades urbaines, les ateliers de concertation et les réunions de présentation des scénarios, cette visioconférence est une énième pierre à l'édifice pour redonner un coup de jeune à ce quartier de la ville nouvelle, datant des années 70-80.

Plusieurs scénarios avaient déjà été exposés en décembre pour ces quatre espaces, et un sondage avait été réalisé à chaque fois pour sélectionner le ou les scénarios favoris. Pour cette deuxième réunion, les paysagistes de l'agence Tn+ et les urbanistes de l'agence Fortier, qui travaillent sur ce réaménagement depuis le début, avec l'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines (SQY), ont présenté un ou deux scénarios par espace.

Ces derniers regrouperaient les souhaits des habitants présents lors des précédentes concertations. Suivra ensuite un dernier travail pour mixer ces derniers scénarios, afin d'en avoir un seul par espace. Puis le projet entrera dans une longue phase d'étude, pour approfondir chaque aménagement, afin de juger sa faisabilité avant le début des travaux d'ici deux ans.

Ils étaient une centaine d'Ignymontains à s'être connectés sur le site internet de la visioconférence le 25 mai. La place François Truffaut, avec son bassin, est la première à être dévoilée sous son nouveau jour, totalement végétalisée. Alors qu'à l'origine, elle l'est très peu. « *Elle représente 1 hectare et est très occupée par l'eau et très peu végétale, soit moins de 1 %, et l'eau occupe 40 % de l'espace* », détaille Jean-Christophe Nany, de l'agence paysagiste Tn+.

Ainsi une nouvelle place doit être donnée à la nature, tout en maintenant un parcours piéton, selon le paysagiste. Sachant que cet environnement doit aussi se rapprocher de l'eau qui est actuellement à trois mètres en contrebas de la place. Deux scénarios sont donc encore à l'étude, avant d'opter pour un unique.

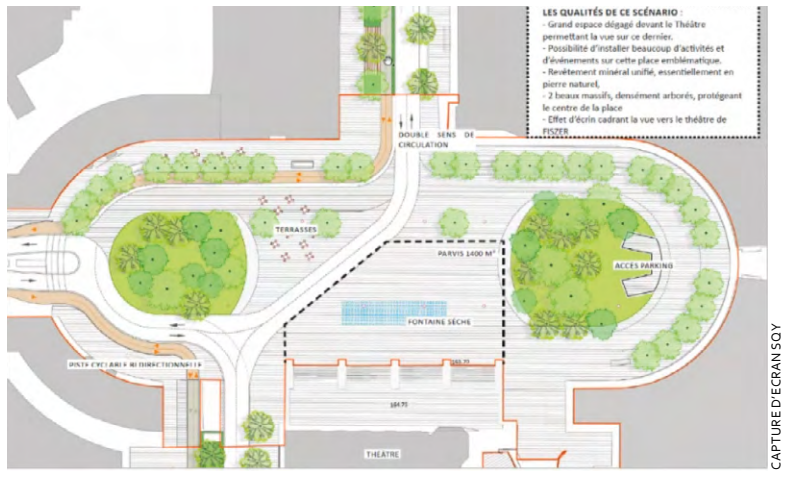


CAPTURE D'ECRAN SQY

« **Au lieu d'un rond-point, on aura un Y qui vient du Pas du lac au Sud, vers l'Ouest, pour libérer le restaurant du théâtre et pour avoir un espace dégagé de toute voiture, devant le théâtre et du côté des restaurants et des cafés** », schématise le paysagiste.

Dans le premier, il s'agit de réduire le bassin pour donner plus de place aux pelouses et aux espaces végétalisés, très peu présents actuellement. Le canal sera aussi connecté à cette place. « *L'idée est de connecter l'eau du canal en la rehaussant pour qu'elle [pénètre] dans la place François Truffaut* », explique Jean-Christophe Nany. Et de manière générale, l'eau sera visible depuis les terrasses. Le manège sera conservé et les pelouses seront bien « *orientées et ombragées* », poursuit-il. En plus, il y aura des espaces de détente et des événements festifs.

Dans le deuxième scénario, assez similaire dans l'idée de végétaliser l'ensemble, le paysagiste présente une place « *sur des formes plus organiques. On recherche de la souplesse. [...] On est sur un plan incliné. [...] L'espace végétalisé a plus de diversité et il y a moins d'espaces libres sur lesquels on va pouvoir s'allonger* », explique-t-il, en faisant référence à une plage qui sera « *très plantée* ». Concernant la connexion du canal à la place, elle existera grâce à « *une descente douce* », qui partira du bassin vers le canal. Et plus il pleuvra, plus ce dernier grossira pour déborder sur la descente. Reste donc à combiner les deux, conclut le paysagiste.

La présentation du canal vient ensuite compléter celle du bassin François Truffaut. La gestion de la ressource en eau va être entièrement refaite, afin qu'elle soit plus vertueuse et écologique. « *Aujourd'hui, on a un forage qui permet d'alimenter le canal en aval, en amont et le bassin Truffaut. Et tout ça est vieillissant*, constate Jean-Christophe Nany. *On propose alors de capter la ressource [gratuite,] qui se trouve déjà là tout le temps : la ressource des eaux pluviales.* »

Selon lui, il s'agirait uniquement de récupérer ces eaux, puis de les faire passer dans un système filtrant, afin de répondre aux normes sanitaires. De plus, l'eau ne sera plus stagnante. Ce qui ne devrait pas attirer les moustiques, au grand soulagement des internautes qui ont manifesté cette crainte lors des échanges.

## Totalement végétalisée

En amont donc, le canal devrait être bordé de berges végétalisées et accessibles au public. Il sera « *rehaussé (comme annoncé plus haut, Ndlr) pour avoir un accès à l'eau partout, et qu'on puisse toucher l'eau avec une épaisseur de 40 cm* », détaille le paysagiste.

En aval, les pilotes du projet proposent deux scénarios. L'un est plus minéral et l'autre plus végétal, « *plus naturel* ». Mais dans tous les cas, les berges seront plus étroites. « *On remonte le niveau de l'eau et on réduit la largeur, pour permettre la continuité du passage au public, sinon on tombe dans le privé du centre commercial* », justifie Jean-Christophe Nany.

La place Georges Pompidou, où se trouve notamment le théâtre, est également au cœur de ce réaménagement. « *Elle représente 1 hectare. C'est une place monumentale en raison du théâtre. C'est une place très importante. [...] Elle est emblématique* », fait remarquer le paysagiste. Et celle-ci doit être végétalisée en raison de son fort déficit d'espaces verts, représentant 1 % de la surface.

Mais cette ambition ne sera pas simple au vu de la localisation de la grande place. Elle constitue en effet également le toit d'un parking souterrain. « *Donc elle n'est pas libre complètement pour n'importe quel type de végétaux. Il faut des systèmes de surépaisseur sur cette dalle, car elle est épaisse et on ne peut pas tout planter* », détaille le paysagiste, en faisant référence à de grandes jardinières pour végétaliser. Ce dernier présente donc à nouveau deux scénarios, où la part belle est donnée au végétal, à l'eau, à l'animation et aux piétons.

Dans le premier scénario, il y a une optimisation des fonctions routières. « *Au lieu d'un rond-point, on aura un Y qui vient du Pas du lac au Sud, vers l'Ouest, pour libérer le restaurant du théâtre et pour avoir un espace dégagé de toute voiture devant le théâtre et du côté des restaurants et des cafés* », schématise Jean-Christophe Nany. Ce lieu dégagé pourra accueillir des événements notamment et, de part et d'autre, il y aura des espaces végétalisés.

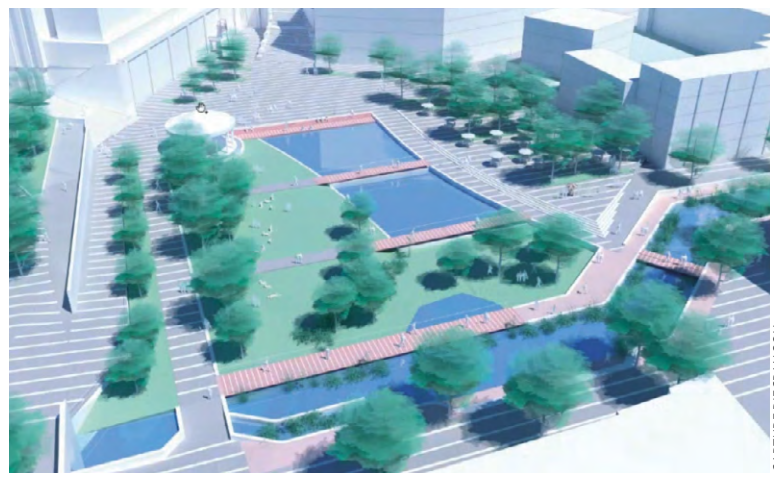

CAPTURE D'ECRAN SQY

**La place François Truffaut : il s'agit de réduire le bassin pour donner plus de place aux pelouses et aux espaces végétalisés, très peu présents actuellement. Le canal sera aussi connecté à cette place.**

L'accès au parking pour les riverains et l'accès aux bus pour déposer les clients à l'hôtel, par exemple, ne seront pas touchés. « *Pour le reste on est passé de trois voies à deux voies simples dans chaque sens […] pour laisser la place aux piétons et aux cyclistes* », poursuit le paysagiste. En plus, une fontaine sèche pourrait être créée, un peu comme celles de Nantes et Bordeaux. Ainsi en cas d'événements, elle pourra être arrêtée.

Le scénario deux est très similaire au premier, si ce n'est qu'il offre un espace « *plus dégagé, plus ouvert, un peu plus triangulaire. On a optimisé les espaces végétalisés qui sont plus nombreux que dans l'autre. L'espace animation est un peu plus restreint* », fait-il la différence.

D'ailleurs, le maire de Montigny-le-Bretonneux, Lorrain Merckaert (DVD) est particulièrement fier de ce rendu quasi final. « *En fait, on veut un véritable lieu de vie, mais est-ce que c'est possible puisqu'on est sur un parking ? Eh bien, on a réussi à faire rentrer des ronds dans des carrés en tenant compte des contraintes très fortes qu'on a* », apprécie-t-il.

Enfin, l'avenue du Centre est la dernière partie de la présentation. La réduction de la place de la voiture est le point central de ce réaménagement. Ici aussi, on devrait passer à deux fois deux voies et des stationnements vont être supprimés, « *au bénéfice de grands trottoirs […] pour permettre aux commerces de mettre des terrasses,* précise Jean-Christophe Nany. *On trouvera des espaces de terrasse intercalés entre des systèmes de plantation.* »

Mais, encore une fois, la contrainte restera la même. Cette avenue se situe également sur le parking souterrain. « *Donc la végétation sera compliquée, on ne pourra pas planter au niveau Sud de l'avenue de grands arbres. On aura un système de jardinières, qui va rehausser le sol pour mettre des arbres* », explique le paysagiste, en faisant le parallèle avec la place Georges Pompidou. Cette avenue devrait également assurer la continuité des pistes cyclables. « *On inverse la situation par rapport à aujourd'hui* », résume-t-il.

Néanmoins, lors des échanges avec les habitants, ces derniers s'inquiètent de la baisse du nombre de places de stationnement, ce à quoi le maire leur répond : « *On a un parking gratuit pendant trois heures avec 4 000 places. […] Il faut trouver un compromis acceptable pour tout le monde.* »

Quand les travaux commenceront, la place Georges Pompidou sera la première à être en travaux, puis viendront les avenues du Pas du lac et du Centre. Le bassin François Truffaut et le canal seront les derniers investis. Un planning pleinement abouti avec les scénarios à chaque étape sera communiqué aux habitants à la prochaine réunion. ■

SAINT QUENTIN EN YVELINES

Terre d'innovations

# Faciles à trouver.
# Faciles à utiliser.

Inscrivez vous en 2 minutes

Téléchargez l'application

Télécharger dans l'App Store

DISPONIBLE SUR Google Play

TIER

www.tier.app

VOISINS-LE-BRETONNEUX

# La future église prend du retard pour éviter des « *surcoûts* »

**Pour éviter une trop forte augmentation des coûts de construction de la future église de Voisins-le-Bretonneux, le projet a dû être légèrement modifié, ce qui retarde de quelques mois le début des travaux.**

▶ DAMIEN GUIMIER

AGAPÉ ARCHITECTES

**Le parking en sous-sol sera finalement en un seul niveau, et non plus sur deux, ce qui permet « *de faire des économies significatives* », nous indique le chef de projet du futur centre paroissial.**

Dans les cartons depuis plusieurs années, le projet de construction de l'église Saint-Joseph-le-Bienveillant a encore pris un léger retard. En entrée du futur écoquartier de la Zac de la Remise (voir encadré), le début des travaux est désormais programmé pour la fin 2021 ou le tout début 2022 en raison d'une légère modification du projet devant permettre de limiter les surcoûts.

Le 19 mai, dans un communiqué, le nouvel évêque de Versailles, Mgr Luc Crépy, a décidé de confirmer le projet de construction de l'église Saint-Joseph-le-Bienveillant et du centre paroissial attenant. Mgr Luc Crépy « *se réjouit de la création d'une église au service des habitants de Montigny et Voisins-le-Bretonneux* » et « *demande à l'économat diocésain de veiller très strictement au respect du budget prévu auprès des architectes et des entreprises en charge de la construction* », précise le communiqué.

Suite à cette annonce, *La Gazette* a fait le point sur l'avancement de ce futur centre paroissial, qui disposera d'une capacité d'accueil de 800 personnes, et regroupera sur 1 700 m² une église, des salles de réunion, des bureaux, trois appartements, et un parking en sous-sol de 100 places. Ce qui en fera la plus grande église de Saint-Quentin-en-Yvelines. Depuis quelques années, le projet a été à plusieurs reprises décalé, et la crise sanitaire n'a pas arrangé les choses.

## Une église à plus de 10 millions d'euros

« *Le projet a pris un petit peu de retard, comme beaucoup de projets de cette ampleur* », nous confirme François-Hugues Gauthier, chef de projet du futur centre paroissial de Voisins-le-Bretonneux. Le permis de construire avait en effet été accordé en juin 2020, et les porteurs du projet ont ensuite réalisé le dossier de consultation des entreprises. Ce dernier « *a révélé qu'il y avait une certaine inflation des coûts, ce qui nous a amenés à faire une petite évolution* » du projet, indique François-Hugues Gauthier.

Cette évolution « *essentiellement non-visible* » concerne le stationnement. « *Dans le projet initial, nous avions fait un parking qui était sous la partie centre paroissial seulement, en deux niveaux, […] et on est en train de faire une modification pour passer à un parking d'un seul niveau sous l'ensemble de la parcelle,* précise le chef de projet. *Ce qui permet de faire des économies significatives.* »

La modification du projet nécessite de présenter un permis de construire modificatif, ce qui « *nous fait prendre une demie-année de retard* », devant mener à un début des travaux « *plutôt pour fin 2021-tout début 2022* », pour une période de construction devant durer deux années environ, projette-t-il. Et d'ajouter : « *Ceci étant, en termes de période de construction, on va être très en phase avec la période de construction de l'écoquartier.* »

Même si les surcoûts ont pu être en partie absorbés, le budget global du projet a quand même augmenté. Alors qu'il était annoncé à 8 millions d'euros environ, il est aujourd'hui supérieur à 10 millions d'euros. Une somme qui sera prise en charge par le diocèse, ainsi que, pour « *pratiquement la moitié* », par les dons des fidèles et des mécènes, rappelle François-Hugues Gauthier. La campagne de dons a déjà commencé, et devrait s'intensifier d'ici l'été. ■

## La commercialisation a commencé pour le futur écoquartier

La semaine dernière a été marquée par le début de la commercialisation des futurs logements du Parc du lac, nom donné à l'écoquartier qui va être construit sur la Zone d'aménagement concerté (Zac) de la Remise à Voisins-le-Bretonneux. Cela s'est traduit par l'ouverture de la maison du projet située avenue de la Pyramide, et par une réunion de présentation du projet en visioconférence le 25 mai.

Comme le rappelle le site internet du projet, parc-du-lac-voisins.fr, le futur quartier comptera 513 logements, 1 700 m² de commerces et services, 830 places de parking, pour 44 % d'espaces végétalisés. Il disposera du nouveau pôle glisse, d'un pôle petite enfance et de la future église. La visioconférence de présentation, en présence des différents acteurs du projet, a surtout été l'occasion de présenter les innovations dont le quartier bénéficiera. Dont, notamment, l'installation d'une station de vélos électriques en libre service, des composteurs électromécaniques pour les biodéchets permettant ensuite d'enrichir le sol des jardins partagés, ou encore du chauffage grâce à des serveurs informatiques.

Pendant cette présentation, la maire de Voisins-le-Bretonneux, Alexandra Rosetti (UDI), a indiqué que le quartier devrait être achevé « *à la rentrée de septembre 2024* ».

MAGNY-LES-HAMEAUX

# La future ferme-école s'active afin d'être prête pour la rentrée

**La mise en culture des terres et le recrutement de personnel se poursuivent en vue d'accueillir des élèves lors de stages-découvertes à partir de la mi-juin, et pour la première rentrée du futur établissement le 4 octobre.**

▶ ALEXIS CIMOLINO

Plus que quatre mois. Le 4 octobre, la ferme-école Graines d'avenir, à Magny-les-Hameaux, recevra sa première promotion d'élèves. Des élèves âgés de 15 ans ou plus et qui y seront formés au métier de maraîcher-primeur. À l'automne dernier, nous vous avions présenté la réhabilitation de ce site historique de Buloyer, de 8 ha, appartenant à l'Agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines, et qui était inoccupé depuis 2016.

La mise en culture des terres se poursuit « *pour que quand les jeunes arrivent, il y ait déjà des fruits et légumes […] transformables et vendables, […] qu'ils puissent directement entrer dans la formation avec une ferme opérationnelle* », indique Caroline Guillard, enseignante de formation et chargée des relations partenariat de la future ferme-école, rencontrée sur place le 27 mai. *Au niveau des sols, […] il a fallu enlever tout ce qui était malsain, remettre un compost bio qui permette à la terre de se régénérer. […] On a déjà des semis qui ont été réalisés [sous la serre].* »

La serre de deux fois 2 000 m² a elle été entièrement bâchée fin avril. Autre avancée majeure : le recrutement d'un maître professionnel maraîcher le 1er mars. Il sera chargé de « *la partie enseignement professionnel et techniques de maraîchage* » et « *a commencé ce travail de mise en culture à la fois sur parcelle et sous serre* », précise Caroline Guillard, qui a elle rejoint le projet début avril. Le recrutement d'un maître professionnel primeur est lui en cours. Il a également été procédé à une réfection de la mare juste à côté pour organiser un système d'arrosage, ajoute la chargée de partenariats. Deux lots de poules ont aussi été acheminés sur le site. Ces poules serviront notamment à « *nettoyer les parcelles car elles mangent tout un tas de bêtes qu'il faut parfois éliminer* », explique Caroline Guillard.

LA GAZETTE DE SQY

**La mise en culture des terres se poursuit pour que les futurs élèves « *puissent directement entrer dans la formation avec une ferme opérationnelle* », indique la chargée des relations partenariat de la ferme-école.**

Cela s'inscrit dans la volonté de la ferme-école de pratiquer l'agroécologie (agriculture qui cherche à intégrer l'ensemble des paramètres de gestion écologique de l'espace cultivé, Ndlr) en associant « *des plantations* » à « *des animaux qui peuvent faire ce travail de protection de végétaux* ». Mais la ferme-école a aussi obtenu le label Ecocert, lié à l'agriculture biologique. Ce qui implique un certain nombre d'impératifs comme, concernant les poules, de les recevoir « *avant qu'elles aient trois jours* », selon Caroline Guillard.

Tout devrait donc être prêt pour accueillir les élèves à la rentrée. Avant cela, des journées portes-ouvertes sont programmées les 9 et 23 juin de 14 h à 17 h, ainsi que des stages-découverte les 14, 15 et 16 juin, et les 5, 6 et 7 juillet, pour « *voir si les jeunes seraient intéressés par le métier de maraîcher-primeur, par le lieu, par le concept* », avance Caroline Guillard. Elle assure qu'il y a, pour le premier stage-découverte, déjà cinq candidats, aux profils très variés, comme « *des décrocheurs scolaires, des enfants scolarisés à la maison, des jeunes qui sont déjà à fond dans la permaculture et qui veulent rapidement mettre les mains dedans…* ». « *On aimerait une mixité maximum* », résume-t-elle.

La ferme-école a été reconnue par l'État comme « *École de production* ». Il s'agit d'établissements privés d'enseignement technique, à but non lucratif. Et dont le mode d'enseignement répond à des fondamentaux comme un accès à tous dès 15 ans, une pédagogie au service du jeune dans son ensemble, une école portée par une association indépendante à vocation scolaire, la pratique et la théorie réunies dans un même site chaque semaine, ou encore une production significative destinée à la vente aux conditions du marché.

Le tout avec deux tiers de pratique et un tiers de théorie. « *Mais ce tiers de théorie là, il est en lien permanent avec la pratique,* insiste Caroline Guillard. *Par exemple, pour des situations de vente, on envisage de faire des ateliers théâtre, car être vendeur, c'est en quelque sorte jouer un rôle, connaître ses produits, savoir les conseiller, savoir d'où ils viennent, et savoir s'adapter à son client. [Il faut] expliquer la nature et l'origine du produit, comment il a été transformé, préparé, […] au niveau quantité, établissement de devis… C'est un travail qui se prépare et qui fait utiliser la langue française en permanence.* »

Le français figurera d'ailleurs au programme, comme d'autres enseignements généraux tels que les maths, le sport, l'anglais… À l'issue de leurs trois ans de formation, les élèves doivent obtenir un CAP primeur et un titre professionnel d'ouvrier de production horticole. Ils seront 12 maximum par promotion. Pour plus de détails et pour s'inscrire aux stages-découverte, rendez-vous sur ferme-ecole.org. ■

LA GAZETTE DE SQY

EN IMAGE

GUYANCOURT

## Le stationnement reste gratuit jusqu'à fin juin

Il est actuellement inutile de payer pour se stationner à Guyancourt, et cela va continuer encore un mois. Dans son dernier journal municipal, la municipalité guyancourtoise a en effet annoncé que la gratuité du stationnement allait être maintenue pour encore un mois. « *Plus que jamais solidaire pendant cette période de crise sanitaire, la Ville a décidé de maintenir le stationnement gratuit sur tout Guyancourt, et ce, jusqu'au 30 juin* », indique le Guyancourt mag de juin.

SQY

## Deux Répar'café ce samedi

Deux Répar'café sont organisés ce samedi 5 juin : l'un à Guyancourt et l'autre à Plaisir. Le premier se tiendra au centre social Joseph Kosma à 14 h 30. « *Venez avec vos objets du quotidien cassés, ils seront réparés ! Le tout dans une ambiance conviviale* », indique ville-guyancourt.fr. Le second Répar'café est organisé par Plaisir en transition, de 14 h à 17 h à la salle de la Boissière. « *Son objectif principal est d'éviter de jeter les objets du quotidien qui peuvent encore servir, en les réparant ou en apprenant à les réparer* », souligne plaisirentransition.org.

## Erratum

Dans notre dossier datant du 25 mai, intitulé : « *Les cas d'addiction ont augmenté depuis le premier confinement* », une erreur s'est glissée. Nous avons plusieurs fois mentionné le nom du docteur en addictologie Christine Camus Cartraud, qui était l'un de nos interlocuteurs pour réaliser ce papier. Or son nom de famille a été mal orthographié. Nous avons écrit Christine Camus Castraud au lieu de Cartraud. Nous présentons nos excuses à nos lecteurs.

À CARRIÈRES-SOUS-POISSY,
**DEVENEZ PROPRIÉTAIRE DE VOTRE APPARTEMENT GRÂCE À LA TVA À 5,5 % (1)**

LES JARDINS Saint-Louis

ESPACE DE VENTE : **140 RUE DES FRÈRES TISSIER À CARRIÈRES-SOUS-POISSY**
*Horaires d'ouverture : lundi / jeudi / vendredi : 13h à 19h, samedi: 10h à 13h / 14h à 19h, dimanche : 14h à 19h*

**Une situation exceptionnelle à proximité du parc du Peuple de l'Herbe, l'un des plus grands espaces naturels des Yvelines**

- Un ensemble immobilier aux accents contemporains composé d'appartements du 2 au 4 pièces
- De beaux prolongements extérieurs : balcons, terrasses et de grands jardins privatifs
- Arrêt de bus au pied de la réalisation desservant la gare de Poissy en 8 mn
- À proximité des écoles, commerces et services.

| APPARTEMENTS | PRIX (1)(3) AVANT OFFRE TVA 5,5% | PRIX (1)(2)(3) APRÈS OFFRE TVA 5,5% |
|---|---|---|
| 2 PIÈCES | 165 300 € | - |
| 3 PIÈCES | 198 900 € | 189 900 € |
| 4 PIÈCES | 235 000 € | 223 000 € |

0 805 405 485 Service & appel gratuits

LNC.fr

LES NOUVEAUX CONSTRUCTEURS

SNC LNC Babel Promotion - Opération 2280 Carrières-sous-Poissy Tissier - 831 304 738 00014 RCS Nanterre - Les Nouveaux Constructeurs, 50 Route de la Reine 92100 Boulogne-Billancourt - Illustrations non contractuelles à caractère d'ambiance. Document non contractuel à caractère publicitaire - 05/2021. **(1)** Résidence en zone ANRU ou dans un périmètre de 300 mètres autour de la zone, les acquéreurs peuvent prétendre à la TVA à 5,5 % sous condition d'éligibilité et sous réserve que le prix de vente ne dépasse pas les plafonds en vigueur. **(2)** Les Nouveaux constructeurs vous offre une partie de votre apport personnel jusqu'à 12 000 € (soit 9000 € pour un 3 pièces, 12 000 € pour un 4 pièces) pour tout contrat de réservation signé entre le 5 juin et le 5 juillet 2021 et la souscription concomitante d'un financement pour l'achat du bien concerné obtenu par l'intermédiaire de «LNC Financement», société de courtage partenaire de l'opération (sous réserve d'acceptation du dossier – les frais de courtage restant à la charge du bénéficiaire). Cette offre prendra la forme d'une subvention versée par compensation le jour de l'acte sur le prix de vente du bien TTC (parking inclus). LNC Financement, SAS au capital de 50000 Euros ayant son siège social 50, Route de la Reine 92100 Boulogne-Billancourt Cedex (RCS 502 543 366). Courtier en opérations de banque et services de paiement (COBSP) depuis le 27/06/2008 sous le N°ORIAS 08042972, consultable sur le site www.orias.fr. Offre valable sur une sélection de programmes et d'appartements et non cumulable avec toute autre offre promotionnelle en cours ou à venir et dans la limite des stocks disponibles **(3)** Prix valeur au 31/05/2021, valable pour toute réservation signée d'un appartement situé dans la résidence Les Jardins Saint-Louis dans la limite des stocks disponibles et sous réserve de la signature de l'acte de vente dans les délais stipulés au contrat de réservation. Les prix annoncés ci-dessus sont donnés à titre indicatif. En cas de différence avec ceux présentés en bureau de vente, ce sont ces derniers qui prévalent. **VOIR CONDITIONS SUR LNC.FR**

YVELINES

# Une alliance pour protéger les forêts yvelinoises

**Une convention a officialisé la mise en place du réseau « *vigilance environnement* ». Six acteurs impliqués dans les forêt – dont l'ONF, la gendarmerie, et le Département – s'associent pour être réactifs face aux incivilités.**

▶ DAMIEN GUIMIER

« *Offrir une réponse assez efficace à un certain nombre d'atteintes au patrimoine environnemental.* » C'est en ces mots que le colonel Sylvain Tortellier, commandant de la gendarmerie des Yvelines, décrit l'ambition de la convention officialisant la création du réseau « *Vigilance environnement* ». Elle a été signée le 20 mai dernier à l'hôtel du Département à Versailles.

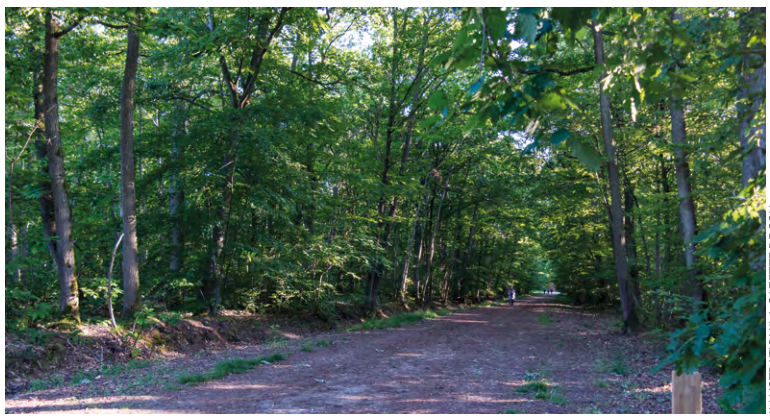

ILLUSTRATION/LA GAZETTE DE SQY

**« Ces atteintes, on les connaît : rodéos sauvages, dépôts sauvages, mais aussi des campements sauvages, le camping interdit, les braconnages, le vol de bois, etc. », énumère le colonel Sylvain Tortellier.**

Elle officialise le travail en réseau de six acteurs yvelinois investis dans les forêts : la gendarmerie, l'Office national des forêts (ONF), l'Office français de la biodiversité (OFB), le dispositif des bénévoles éco-gardes, le Département et la préfecture. Concrètement, les six partenaires disposent d'une application de messagerie commune, fournie par l'État, sur laquelle ils peuvent échanger de manière sécurisée, s'avertir, et engager des actions rapides contre les incivilités dans un département comptant une large superficie agricole et forestière.

« *Ces atteintes, on les connaît : rodéos sauvages, dépôts sauvages, mais aussi des campements sauvages, le camping interdit, les braconnages, le vol de bois, etc.*, énumère le colonel Sylvain Tortellier. *Donc l'objet de cette convention, c'est d'offrir une surface de réponse partenariale, en prenant appui sur les experts milieu, au-delà de nos propres unités. Et le faire de manière très opérationnelle, agile, et plus réactive.* »

Cette messagerie réservée aux six partenaires a officieusement été mise en place à la fin de l'été dernier, et a déjà porté ses premiers fruits. Suite à un signalement sur l'application, la gendarmerie a pu intervenir « *en moins de deux heures* » pour « *mettre un terme à un groupement sauvage de gens alcoolisés en forêt départementale de Méridon* », donne comme exemple le patron des gendarmes yvelinois.

« *Ensemble, on est plus forts,* résume le colonel. *La gendarmerie pourrait répondre toute seule dans son couloir. Mais au travers de cette brigade verte inter-services, on associe d'autres oreilles et d'autres yeux que sont l'OFB, l'ONF, les éco-gardes, les services du conseil départemental, etc. Donc c'est l'occasion de capitaliser sur l'ensemble de ces personnes qui connaissent très bien ces milieux.* »

Au-delà du côté opérationnel, la convention va aussi permettre aux différents acteurs de se former entre eux sur les spécificités administratives, techniques et judiciaires ; « *parce que la lutte pour l'environnement est un secteur assez technique* », souligne le colonel Sylvain Tortellier.

Un partenariat logiquement salué par tous les signataires. Listant les infractions régulièrement constatées en forêt, Michel Beal, directeur de l'agence Île-de-France Ouest de l'ONF, apprécie que « *travailler ensemble* », c'est « *d'autant plus de forces qu'on peut mobilier pour lutter contre ces infractions, ces dégâts, ces incivilités ; parce que les forêts sont des milieux fragiles et vulnérables qu'il faut protéger* ». Il ajoute que la communication accrue entre les différents acteurs va permettre « *un meilleur maillage du territoire* », et donc de mieux surveiller les forêts.

« *[…] Les trois quarts du département des Yvelines sont en zone agricole ou forestière. Ça nécessite une surveillance parce qu'il y a des nuisances,* rappelle le président du conseil départemental, Pierre Bédier (LR). *Pour ce faire, nous mettons en commun les moyens technologiques, avec une application réservée à tous les signataires, qui pourront, en cas de délit ou d'incivilité, s'avertir mutuellement pour faire respecter notre environnement.* »

Pour l'instant, cette convention étant signée par la gendarmerie, les actions du dispositif se concentrent sur la zone gendarmerie, et non donc sur la partie du département dépendant de la police nationale. ■

MONTIGNY-LE-BRETONNEUX

# Des animations pour fêter la réouverture des commerces

**Elles sont prévues les samedis 5 et 12 juin dans différents lieux de commerce ignymontains.**

Deux samedis d'animations gratuites pour « *fêter la réouverture des commerces et des terrasses de restaurants* » auront lieu les 5 et 12 juin, annonce le site internet de la Ville de Montigny-le-Bretonneux. Le samedi 5 juin, de 16 h à 20 h, places Claudel et Pompidou, « *un magicien ainsi que des jongleurs vont jouer de leur talent devant les passants* », indique montigny78.fr.

Le samedi 12 juin, de 10 h à 13 h, une mascotte, un jongleur et une animation musicale des associations culturelles ignymontaines seront proposés place Étienne Marcel. De 15 h à 19 h, le rendez-vous est donné au centre commercial de la Mare Caillon pour des animations similaires, avec un mime et un caricaturiste en plus. « *Cinq associations culturelles ignymontaines seront également de la fête. Pasión y olé, la chorale des IV Vents, Ar Bernic, Country RN 10 et l'école de musique du Manet se répartiront le programme d'animations sur ces deux samedis de festivités* », précise la municipalité.

SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

# Job d'été : Où les jeunes peuvent-ils postuler ?

**Post-confinement, les jeunes, qui avaient perdu leur emploi, voudraient en retrouver un cet été. Quant aux employeurs, qui ont dû fermer pendant la quarantaine, ils voudraient embaucher.**

▶ FARAH SADALLAH

Les jeunes demandeurs d'emploi se demanderaient s'il n'est pas trop tard pour chercher un job d'été seulement maintenant. Les recruteurs, eux, s'inquiéteraient de leur capacité à pouvoir embaucher, alors qu'ils seraient beaucoup à le vouloir au même moment. C'est le constat que fait Charlotte Beck, coordinatrice du réseau info jeunes pour l'association départementale, Yvelines info jeunes.

Mais selon elle, ils n'auraient pas de soucis à se faire pour cet été, car les besoins de travailler et d'embaucher convergeraient. Il y aurait une forte demande du côté de l'offre et de la demande pour certains secteurs. Sachant que les jeunes Saint-Quentinois seraient moins exigeants cet été. « *Ils veulent travailler. Ils veulent avoir un revenu pour cet été* », rapporte-t-elle, après en avoir reçu quelques-uns, au sein de l'association. Alors où doivent-ils postuler ?

« *Sur les Yvelines et sur Saint-Quentin-en-Yvelines, à la sortie du troisième confinement, avec l'ouverture des terrasses, il y a une vraie demande sur la restauration* », affirme d'emblée Charlotte Beck. Le secteur de l'animation semble également recruter en cette période de vacances.

Les municipalités rechercheraient d'ailleurs dès maintenant. Trois postes d'animateurs jeunesse vacataires seraient à pourvoir à la mairie de Guyancourt, pendant le temps des vacances, selon le site internet Jobs été. Six animateurs saisonniers sont recherchés par la Ville de Montigny-le-Bretonneux, dans le cadre de son dispositif « *été ensemble* ».

ILLUSTRATION/LA GAZETTE DE SQY

**Les jeunes Saint-Quentinois seraient moins exigeants cet été. « *Ils veulent travailler. Ils veulent avoir un revenu pour cet été* », rapporte Charlotte Beck, après en avoir reçu quelques-uns, au sein d'Yvelines info jeunes.**

Le secteur de la grande distribution recrute également à la veille des vacances scolaires. « *Les équipes, qui ont beaucoup travaillé pendant ces derniers mois, vont être en vacances et c'est l'occasion de faire travailler les jeunes et les étudiants* », explique Charlotte Beck.

Enfin, dans le domaine du tourisme, comme les parcs de loisirs, les recrutements devraient être au rendez-vous. La coordinatrice du réseau info jeunes donne l'exemple de France miniature ou encore de l'Île de loisirs.

Autrement, les agriculteurs devraient également rechercher des bras pour ramasser les fruits et les légumes de cet été, selon Charlotte Beck. Les autres secteurs tels que le télémarketing, le nettoyage industriel ou encore la logistique vont aussi chercher à embaucher.

Toutes ces offres peuvent être disponibles sur plusieurs sites internet, comme celui de Sqyemploi, de Pôle emploi, de la Cité des métiers. On les trouve aussi dans les structures info jeunes de Saint-Quentin-en-Yvelines, comme le Bureau information jeunesse (BIJ) d'Élancourt, Maurepas et Trappes, le Phare jeunesse de Guyancourt, le Point d'information jeunesse au Cap ados des Clayes-sous-Bois, et le Pôle jeunesse de Montigny-le-Bretonneux. ■

TRAPPES

# Trappes en fleurs le 5 juin

**De nombreux événements sur l'environnement sont programmés dans tous les quartiers.**

La municipalité organise une journée Trappes en fleurs le samedi 5 juin de 10 h à 18 h, qui proposera un programme riche en événements dans le cadre de la journée mondiale de l'environnement. De 14 h à 16 h, dans les 12 quartiers de Trappes, des opérations « *Nettoyons nos quartiers* » seront ainsi organisées. Une balade urbaine à vélo, sur inscription, est également prévue de 15 h à 17 h au départ du site de Montaigne. À l'Espace 1901, des jardiniers proposeront une journée portes ouvertes, notamment pour présenter les jardins partagés et sensibiliser au compostage de 10 h à 12 h et de 15 h à 17 h. De nombreuses autres animations sont proposées comme un troc de livres-graines, une découverte de ruches, un atelier réparation de vélo ou encore un jeu de piste avec l'ONF. Sur tous les sites où des événements sont prévus, la municipalité distribuera des fleurs à planter sur place ou à rapporter chez soi. Le programme complet est à retrouver sur trappes.fr.

CANTON DE MAUREPAS

# Trois binômes pour un vaste canton

**Des candidats de gauche, de droite et du Rassemblement national s'affronteront lors des départementales dans ce canton regroupant 16 communes, dont certaines sont assez urbaines et d'autres plus rurales.**

▶ ALEXIS CIMOLINO

Trois binômes sont candidats aux élections départementales des 20 et 27 juin prochains dans le canton de Maurepas. Un canton de 70 000 habitants et qui avait été redécoupé en 2014. Son nombre de communes est alors passé de quatre à… 16. Parmi elles, quatre communes de Saint-Quentin-en-Yvelines (Coignières, Maurepas, Voisins-le-Bretonneux et Magny-les-Hameaux), Versailles Grand Parc et la communauté de communes de la Haute Vallée de Chevreuse étant les deux autres intercommunalités représentées dans ce canton. Les trois quarts des villes du canton font par ailleurs partie du Parc naturel régional (PNR) de la Haute Vallée de Chevreuse.

**La majorité sortante de droite propose un triptyque protéger, innover, réussir**

« *C'est un canton très divers, il y a l'urbain et le rural* », décrit Alexandra Rosetti (UDI), maire de Voisins-le-Bretonneux et conseillère départementale sortante du canton, candidate à sa succession. « *Le premier mandat m'a beaucoup intéressée, j'ai trouvé que c'était très riche, très varié, ça avait beaucoup de sens de faire ça avec le mandat de maire,* explique-t-elle. *Ce sont deux mandats qui se complètent, et puis, c'est s'inscrire non pas uniquement dans sa commune, mais aussi dans une vision beaucoup plus élargie de son territoire.* » À ses côtés, on ne trouve plus Yves Vandewalle (LR), mais Grégory Garestier. Le maire DVD de Maurepas, déjà suppléant en 2015, évoque une « *candidature du renouveau* » et estime que conseiller départemental « *est un mandat de proximité* » qui s'inscrit dans « *la continuité de [s]on mandat de maire* ».

DR

**Élue sortante au Département, Alexandra Rosetti (UDI) repart cette fois avec Grégory Garestier (DVD). Les deux maires sont les candidats de la droite et du centre.**

Le duo représente Ensemble pour les Yvelines (EPY), la majorité sortante de la droite et du centre au Département. Leur programme s'appuie sur un triptyque protéger, innover, réussir. « *Protéger* » car « *la mission prioritaire du Département, c'est d'aider les plus fragiles, pour la recherche d'emploi, lutter contre la perte d'autonomie,* précise Grégory Garestier. *Protéger aussi, car on a des enjeux de circulation.* » « *Il y a des aménagements possibles et nécessaires [pour fluidifier], aux points d'entrée et sortie de la vallée [de Chevreuse],* complète Alexandra Rosetti. *On a commencé à travailler avec le Département, mais il faut maintenant aboutir à des solutions.* »

Concernant la partie « *innover* », cela s'illustre notamment avec l'ambition du Département de reconstruire des collèges, dont, dans le canton, ceux de Magny-les-Hameaux et de Coignières. « *Des constructions à bas carbone, qui seraient vraiment une innovation assez importante sur le territoire des Yvelines* », souligne Grégory Garestier.

« *Réussir* », enfin, se traduit notamment par les aides attribuées aux Villes pour financer leurs projets numériques, selon l'édile maurepasien. « *Réussir, c'est aussi faire réussir les projets des maires dans le canton. Le Département accompagne énormément les maires, […] pour permettre à des petites communes, comme dans le canton de Maurepas, d'avancer dans leurs projets, sinon ils ne pourraient pas les financer* », ajoute-t-il, indiquant que le Département « *a financé plus de 75 millions d'euros de projets sur le canton* ». Et Alexandra Rosetti de mentionner aussi l'agence IngénierY, créée par le Département pour aider les maires des petites communes « *dans les montages de dossiers* » liés aux travaux ou aux demandes de subventions.

LA GAZETTE DE SQY

**Le binôme de gauche Béatrice Pierrat (EELV)-Tristan Jacques (DVD) entend proposer « *du renouveau et plus de démocratie au niveau du Département* ».**

Dans le programme, s'ajoutent « *15 engagements forts, qui tournent autour de ce triptyque* », fait savoir Grégory Garestier. Ce dernier insiste aussi sur le fait que si le canton affiche un « *double visage* », avec la partie urbaine et la partie rurale, il y a pour autant « *des problématiques assez communes, avec notamment des enjeux d'aménagement ou de circulation, qui sont portés par le Département* ». Soutenus notamment par LR et l'UDI, les deux candidats auront pour suppléants Vanessa Auroy (DVD) et Dominique Bavoil (LR), maires respectivement de Toussus-le-Noble et Saint-Rémy-lès-Chevreuse.

**Pour la gauche, justice sociale, solidarité et écologie sont les maîtres-mots**

Face à eux, se présente notamment un ticket de gauche composé de Tristan Jacques (DVD), adjoint à Magny-les-Hameaux, et Béatrice Pierrat (EELV), qui fut l'une des adversaires d'Alexandra Rosetti lors des dernières municipales à Voisins-le-Bretonneux. Leurs suppléants sont Magalie Lebihan, habitante du Mesnil-Saint-Denis, et Benjamin Bouhanna, conseiller municipal d'opposition à Maurepas.

« *Il faut du renouveau et plus de démocratie au niveau du Département,* estime Béatrice Pierrat, par ailleurs élue d'opposition à Voisins. *Aujourd'hui, on a une majorité départementale qui fait bloc et qui a 100 % des sièges.* » Tristan Jacques évoque lui « *l'union de la gauche et des écologistes* » pour cette candidature. Des partis comme EELV, Génération.s, Nouvelle donne ou le PRG ont apporté leur soutien à cette liste, ainsi que « *beaucoup de militants* » locaux du PS ou de LFI, mais dont les partis « *ne souhaitent pas s'afficher publiquement* » sur le tract, d'après l'élu magnycois.

Dans leur programme, justice sociale, solidarité et écologie se veulent être les mots d'ordre. « *Les valeurs traditionnelles de la gauche* », résume Béatrice Pierrat. « *Les Yvelines, c'est un grand département qui a beaucoup de richesses, mais les dépenses liées au social […] sont classées à la 95e place de tous les départements,* regrette-t-elle. *Ça veut dire qu'on est très à la traîne et que ce n'est pas la priorité de la majorité départementale actuelle, ce qui est normal vu sa connotation politique. Donc on pense qu'il faut agir sur ces éléments-là, et aussi sur la participation citoyenne. Par exemple, quand on parle de rapprochement entre le 78 et le 92, il faut aussi que les habitants soient parties prenants dans ce type de projet.* »

DR

**Jean-Louis Mettelet sera le candidat du Rassemblement national sur le canton du Maurepas, en binôme avec Marie Bouault.**

Elle mentionne ainsi la création d'un Conseil citoyen des Yvelines en transition, « *pour que les gens puissent donner leur avis et être vraiment les acteurs des changements qui les concernent* ». L'un des points du programme, où l'on trouve entre autres aussi la création d'un RSA pour les jeunes dès 18 ans, le financement de maisons médicales dans les zones rurales, l'aide au financement des transports pour les jeunes de 10 à 26 ans, la préservation et la diversification de la production agricole, le financement d'un transport à la demande en zones rurales pour limiter l'usage du véhicule individuel ou encore la réhabilitation des bâtiments départementaux énergivores et notamment les collèges.

« *On aimerait que les gens se mobilisent autour de nos préoccupations* », résume Béatrice Pierrat, paraphrasant même Jacques Chirac à propos de l'écologie : « *Un président avait dit "La maison brûle", elle brûle toujours.* » « *Et on regarde toujours ailleurs* », termine Tristan Jacques.

**Le RN veut « *offrir un confort de vie bien meilleur* »**

Enfin, le Rassemblement national (RN) sera lui aussi présent, comme dans quasiment tous les cantons du département. C'est Jean-Louis Mettelet et Marie Bouault qui sont les candidats dans le canton de Maurepas, et ils auront pour suppléants Graciane Richard et Antoine Abillama. « *Nous voyons que la société ne va pas bien. […] Depuis de nombreuses années, le système politique actuel n'est pas satisfaisant, surtout en matière de sécurité* », juge Jean-Louis Mettelet, qui entend « *offrir aux Yvelinois et aux habitants du canton un confort de vie bien meilleur que ce que l'on peut connaître actuellement, notamment avec une sécurité* ».

Lui-même n'en est pas à sa première élection puisqu'il était déjà candidat l'année dernière aux municipales… à Plaisir. « *C'est un canton que j'affectionne, et j'ai trouvé tout naturel d'aller sur Maurepas,* justifie-t-il. *J'ai aussi des raisons propres et personnelles. Ce que je souhaite, c'est surtout au niveau du Département, agir en faveur des habitants des Yvelines.* »

Lui et sa coéquipière déroulent un programme axé sur cinq thématiques principales. La première concerne les dépenses. « *Chaque euro dépensé […] devra être dans l'intérêt des Yvelinois* », affirme Jean-Louis Mettelet, épinglant certaines aides votées par le Département à destination de pays étrangers. Deuxième axe : la transparence. « *À l'opposé des pratiques de Pierre Bédier, nous n'irons pas vers du communautarisme, qui va déboucher sur de mauvaises choses, des rivalités ou de la violence,* tacle le candidat RN. *Nous voulons avoir une transparence de tout ce que nous votons ou dépensons, informer les habitants de leurs dépenses.* »

Troisième point du programme : l'environnement. Assurant avoir « *conscience qu'il y a une traversée d'entreprises le long de la [RN10]* », Jean-Louis Mettelet souhaite « *ne pas avoir que du béton, avoir un aménagement du territoire cohérent* ». Quatrième thème : la sécurité, qui passe pour le candidat par un refus de l'accueil des migrants, estimant que « *ce sont souvent les migrants qui génèrent l'insécurité dans le département* ». Enfin, le RN souhaite « *soutenir la famille* ». « *Nous espérons que les familles avec des enfants pourront accéder aux crèches, utiliser les transports en commun, les transports scolaires* », précise Jean-Louis Mettelet, qui veut aussi « *assurer une sécurité* » des collèges et voir s'ils sont « *en bon état* ». ■

SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

# Carrefour de la Malmedonne : l'enquête publique est prévue pour début 2022

**Le conseil communautaire de Saint-Quentin-en-Yvelines a approuvé la signature d'une convention avec l'État pour de nouvelles études préalables au projet de réaménagement du carrefour de la Malmedonne.**

▶ DAMIEN GUIMIER

LA GAZETTE DE SQY

**Le projet de réaménagement du carrefour de la Malmedonne vise à enfouir la nationale 10 sur une longueur de 350 mètres au niveau de la gare de La Verrière, pour créer au-dessus une liaison entre la gare et Maurepas.**

Attendu depuis au moins deux décennies, le réaménagement du carrefour de la Malmedonne continue de suivre son bonhomme de chemin. Après la concertation menée fin 2019, le conseil communautaire de Saint-Quentin-en-Yvelines (SQY) du 27 mai a voté la signature d'une convention avec l'État pour la réalisation des études préa-lables complémentaires liées à ce projet, avant une enquête publique prévue pour début 2022, pour des travaux devant s'achever en 2026.

Pour rappel, le projet de réaménagement du carrefour de la Malmedonne vise à enfouir la nationale 10 sur une longueur de 350 mètres au niveau de la gare de La Verrière, nationale qui serait surplombée d'une route reliant la RD213 à la RD13 et donc Maurepas et Coignières à la gare (voir *La Gazette* du 26 novembre 2019). L'État est maître d'ouvrage de ces travaux mais l'Agglomération a passé avec lui des conventions pour la réalisation des études préalables.

## Quid du financement ?

« *Nous avions déjà des études qui ont été faites entre 2016 et 2018, et cette fois-ci, cette convention vise à couvrir de nouvelles études complémentaires à mener jusqu'à la fin de l'enquête publique, qui devrait se situer début 2022* », a expliqué Jean-Baptiste Hamonic (Modem), vice-président de SQY délégué aux transports et maire de Villepreux, lors du conseil communautaire.

Didier Fischer (DVG), maire de Coignières, qui est l'une des trois communes les plus concernées par le réaménagement du carrefour de la Malmedonne, a rappelé que la concertation publique de fin 2019 « *a fait la démonstration de l'utilité réelle de cet équipement* ». « *Et l'État nous suit, ce qui n'était pas gagné en 2019* », a ajouté l'édile coigniérien. Il s'est justement interrogé sur le financement du projet.

« *À l'issue de la concertation publique, on savait que le tour de table n'était pas entièrement bouclé,* souligne Didier Fischer, alors que les financements de l'État, du Département et de SQY sont déjà actés. *C'est un projet à 25 millions d'euros, on doit être autour de 20 millions aujourd'hui [financés]. 5 millions d'euros étaient attendus de la Région et je crois que vous étiez en négociation sur cette question, donc qu'en est-il aujourd'hui ? [...] Parce que ce serait quand même dommage de ne pas boucler ce tour de table et de se retrouver avec un projet qui ne se ferait pas au final.* »

« *C'est en discussion comme on dit "favorable"* », lui a répondu, Jean-Michel Fourgous (LR), président de SQY et maire d'Élancourt. Il a cependant rappelé « *qu'il a fallu attendre 20 ans pour obtenir des engagements sérieux sur la Malmedonne* » ainsi que sur d'autres projets d'infrastructures dans l'agglomération. « *Il y a quand même des dossiers qui auraient dû avancer beaucoup plus tôt que cela et qui sont en train d'être débloqués* », insiste Jean-Michel Fourgous. Avant d'ajouter tout en restant « *prudent* » : « *Et notons que malgré cette période extrêmement controversée de crise sanitaire, pour l'instant, on n'a pas d'abandon des engagements de nos partenaires.* » ■

SQY

# Candidatures ouvertes pour rejoindre le SQYcub

**L'incubateur de Saint-Quentin-en-Yvelines ouvre un nouvel appel à candidature jusqu'au 28 juin.**

Les porteurs de projet ont jusqu'au 28 juin pour déposer leur candidature pour tenter d'intégrer le SQYcub, l'incubateur de l'Agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines (SQY). « *SQYcub propose une offre unique aux porteurs de projet, à la fois en incubation et en accélération, avec un accompagnement à 360° personnalisé, individuel et collectif, et le soutien d'experts thématiques,* rappelle SQY. *Vous avez un projet innovant ? Intégrez SQYcub ! L'appel à candidatures est ouvert du 28 mai au 28 juin 2021.* »

Les dossiers sont donc à envoyer avant le 28 juin, à l'adresse courriel sqycub@sqy.fr Pour présenter l'incubateur, un webinaire est organisé le 9 juin à 9 h 30, sur inscription. Pour plus de renseignements, rendez-vous dans la rubrique « *actualités* » du site internet saint-quentin-en-yvelines.fr.

## PUBLI REPORTAGE

SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

# Saint-Quentin-en-Yvelines prépare l'avenir

**Pour sortir de la crise, les collectivités territoriales comme Saint-Quentin-en-Yvelines misent à la fois sur une vaccination massive et rapide de la population et sur l'accélération de nombreux projets grâce au plan France Relance.**

Alors que le troisième confinement met un nouveau coup dur à l'économie et au moral des Français, les collectivités territoriales s'efforcent de trouver des solutions pour sortir au plus vite de cette crise sanitaire. Un mot d'ordre : anticiper l'après Covid-19. Pour y parvenir, elles s'appuient sur une double stratégie : maîtriser la pandémie grâce à la vaccination à grande échelle et relancer au plus vite l'économie grâce notamment au plan France Relance.

C'est dans cet état d'esprit d'anticipation que Saint-Quentin-en-Yvelines (SQY) a ouvert dès le mois de janvier, le premier « *vaccinodrome* » de France au Vélodrome national – contre l'avis des experts et du gouvernement – et sélectionné près d'une cinquantaine de projets éligibles au plan de 100 milliards d'euros de France Relance.

« *L'enjeu est double pour retrouver une vie normale sur le territoire,* explique Jean-Michel Fourgous, président de SQY. *D'une part, nous devons vacciner massivement pour la sécurité des Français ; d'autre part, nous devons rouvrir le territoire, en nous appuyant sur toutes les possibilités qui nous sont offertes, comme le carnet vaccinal européen ou l'application Tousanticovid. Dès le début de la crise sanitaire, Saint-Quentin-en-Yvelines a fait figure d'exemple par l'engagement de ses élus et de ses équipes pour distribuer des masques, mener des campagnes de tests, et depuis plus de deux mois maintenant, piloter le centre de vaccination le plus important de France, au Vélodrome national. Nous en sommes déjà à plus de [140 000] personnes vaccinées et nous allons monter en puissance.* »

Avec désormais plus de 2 700 injections par jour, le vaccinodrome de SQY est d'ores et déjà en ordre de bataille pour accélérer encore la vaccination dès que les doses seront véritablement disponibles.

Le deuxième axe de stratégie développé par les collectivités territoriales comme SQY est bien de relancer l'économie, de préserver et créer de nouveaux emplois et de stimuler l'innovation. En parallèle, l'Agglomération a donc saisi l'occasion du plan de relance pour faire accélérer près d'une cinquantaine de projets structurants.

« *Nous n'avons pas eu de difficulté à trouver des projets, quelle que soit leur nature,* assure Alexandra Rosetti, vice-présidente au développement économique de SQY. *Le plus délicat a surtout été de sélectionner parmi tous ceux qui correspondaient aux critères fondamentaux du plan de relance. Cela fait des années que Saint-Quentin-en-Yvelines a intégré ces axes prioritaires (écologie, compétitivité, cohésion) dans l'ensemble de ses projets. SQY s'inscrit bien dans cette cohérence globale. C'est très révélateur de notre capacité à porter des projets forts.* » Et d'ajouter : « *L'objectif de ce plan de relance est d'accélérer les projets avec des résultats au plus tard en 2023. Il fallait donc être en capacité également d'engager ces projets dès 2021, 2022.* »

À titre d'exemple, SQY a candidaté sur des projets de rénovation énergétique des médiathèques et l'enfouissement des lignes à haute tension ; d'aménagements comme les nouvelles Zones d'aménagement concertées (ZAC) ou les principaux centres urbains et d'affaires ; de développement des transports en commun en site propre, les pôles d'échanges multimodaux, la poursuite du schéma directeur cyclable déjà bien engagé avec plus de 420 km d'itinéraire déjà disponibles à SQY ou le Grand Chemin (un parcours pédestre dans SQY) ; d'innovation avec la modernisation numérique de l'administration, le commissariat d'agglomération, la plateforme 5G et celle de développement de l'UVSQ, le tiers lieu numérique ou encore l'École de l'entrepreneuriat, ou encore les projets d'agriculture urbaine, la plateforme de tri et de recyclage des déchets et le développement des circuits-courts dans la restauration collective.

D'autres, soutenus par SQY, ont également été présentés comme le doublement du pont de la Villedieu, la ferme école de Buloyer, ou la santé publique numérique (Institut du sport para-connecté, hôpital virtuel, extension de l'université des médecines, living lab de la Fondation Anne de Gaulle). Les sujets et projets ne manquent pas et permettraient sur le moyen terme de soutenir l'attractivité toujours croissante de SQY.

Il s'agit désormais de sortir de cette crise sanitaire par le haut, de placer l'entreprise comme le moteur d'un développement raisonné, de libérer les énergies en favorisant le talent des Français, d'inciter plutôt que de contraindre. ■

COIGNIÈRES

# Aux Acacias, le réaménagement du stationnement est sur les rails

**Dans ce quartier qui souffre d'un manque de places de parking, le bailleur a présenté son projet de réaménagement du stationnement à la municipalité. Il pourrait débuter fin 2021-début 2022.**

▶ DAMIEN GUIMIER

LA GAZETTE DE SQY

« ***C'est un projet global,*** **souligne le maire coignièrien.** ***Ça va permettre de régler le stationnement dans le quartier.*** »

Le manque criant de places de stationnement dans la résidence des Acacias sera-t-il prochainement de l'histoire ancienne ? Depuis plus de deux ans, le maire de Coignières, Didier Fischer (DVG), travaille avec le bailleur Seqens pour trouver une solution à cet épineux problème qui complique la vie des habitants. Une première amélioration significative a eu lieu avec la construction d'un parking provisoire à l'emplacement du silo démoli l'an dernier. Et à la mi-mai, le bailleur a présenté la suite du projet à la municipalité.

Comme l'a rappelé Didier Fischer lors d'un point presse la semaine dernière, la résidence des Acacias disposait auparavant seulement d'une centaine de places, alors que le quartier compte « *380 logements* », soit « *un petit millier de personnes* ». Sont donc venues s'ajouter les 66 places créées l'an dernier à la place du silo. Chiffre qui devrait monter à « *380 places de parking* » au total à l'issue du projet de réaménagement du stationnement présenté par Seqens au maire : « *Ça va permettre de régler le stationnement dans le quartier.* »

« *C'est un projet global,* souligne le maire coignièrien, satisfait des échanges avec le bailleur et du projet présenté. *On va faire des places en épi. Aujourd'hui, il y a beaucoup de places qui ne sont pas en épi donc il y a de la place perdue. Il faudra déplacer des arbres aussi, mais chaque arbre déplacé sera remplacé, on va même ajouter de la végétation par rapport à ce qui existe aujourd'hui.* »

Car ce réaménagement va aller au-delà du stationnement selon Didier Fischer, indiquant qu'il va aussi comprendre le « *mobilier urbain* », une « *renaturation* », les « *cheminements piétons au sein de la résidence* », « *et ils ont aussi prévu trois lieux de jeux pour les enfants* ». Concernant le parking provisoire de l'ex-silo, il gardera sa vocation, mais la disposition du stationnement sera modifiée pour « *gagner 11 places et renaturer au milieu à chaque fois* », indique l'édile.

Si le projet est sur de bons rails, il va encore être affiné avec les résidents des Acacias. Une première réunion de concertation en visioconférence est prévue « *autour du 25 juin* », et une deuxième en présentiel devrait se dérouler en septembre « *pour présenter le projet qui sera amendé par les remarques des habitants* », explique Didier Fischer. Les travaux sont en tout cas espérés pour débuter « *fin 2021-début 2022* », et devraient durer « *18 mois au total* », annonce-t-il. ■

## Quel futur pour le centre commercial des Acacias ?

En parallèle de la question du stationnement dans la résidence des Acacias, il y a un autre sujet sur lequel la municipalité de Coignières souhaite avancer : le centre commercial du quartier. Ce dernier se vide petit à petit de ses commerces et de ses clients, qui laissent place parfois à des regroupements. Lors du dernier conseil municipal, ainsi que lors d'un point avec la presse la semaine dernière, Didier Fischer (DVG) a indiqué que la Ville engageait un travail à ce sujet.

Le problème est que le centre commercial est privé. La municipalité n'a donc pas vraiment la main, même si elle y a peu à peu acquis des cellules commerciales. Elle possède désormais « *l'ancien local de la pharmarcie de 100 m² à peu près, la maison des jeunes, et l'ancienne poste qui est libérée maintenant* », liste Didier Fischer : « *Ça fait qu'on a aujourd'hui trois locaux, donc on va peser un peu plus dans le conseil syndical de façon à faire valoir un certain nombre de nos vues en ce qui concerne l'amélioration de cet espace.* » La Ville souhaite en tout cas engager une consultation à l'automne sur le devenir de ce centre commercial, et étudie actuellement deux orientations. « *La première option, c'est de recréer du commerce de proximité, d'essayer de rendre ce centre commercial à sa destination première, parce que pour l'instant, ce n'est pas terrible,* avance l'édile. *Créer du commerce de proximité, c'est possible, d'autant plus que sur les locaux qu'on a préemptés et achetés, on peut faire des loyers très bas pour inciter l'arrivée de commerces, comme c'est fait dans d'autres villes.* »

La deuxième option consisterait à « *travailler sur l'idée d'un tiers-lieu* », donc à remettre dans les locaux de la Ville de l'activité, « *mais qui ne serait pas forcément commerciale* ». Didier Fischer évoque les idées de réserver un local aux associations, d'y organiser des repair cafés, « *voire être un lieu pour une Amap* ». Tout en précisant que, même dans cette option, « *il resterait quand même des commerçants* ».

Si la mairie n'a pas tranché entre les deux options, elle souhaite que l'une d'entre elles se dégage grâce à la consultation publique et aux études de marché qui vont être faites pour l'installation de nouveaux commerces.

## ■ EN BREF

PLAISIR

# Le Théâtre espace Coluche désormais nommé... Théâtre Coluche

**Le conseil municipal du 26 mai a approuvé le changement de dénomination du lieu culturel. Il ne devrait pas entraîner de dépenses supplémentaires.**

ARCHIVES/LA GAZETTE DE SQY

**La maire de Plaisir, Joséphine Kollmannsberger (LR), a précisé que ce changement n'entraînerait « *pas de coûts supplémentaires* » et qu'il ne serait « *pas nécessaire de changer la façade* » du théâtre.**

C'est une très légère modification, qui se veut être le symbole d'une nouvelle étape de ce lieu de culture plaisirois. Lors la séance du 26 mai, le conseil municipal a voté le changement de dénomination du Théâtre espace Coluche (Tec), qui devient le Théâtre Coluche.

« *Historiquement, le Théâtre espace Coluche se voulait être un lieu multiple, qui regroupait différents espaces culturels,* a rappelé Ginette Faroux, élue déléguée aux animations culturelles, précisant qu'il s'agissait d'une demande de la nouvelle directrice du lieu. *Aujourd'hui, l'ambition de la collectivité est d'en faire un lieu dédié au spectacle vivant qui doit pouvoir afficher une identité forte aux cotés des autres structures culturelles de la ville.* »

**« *Afficher une identité forte* »**

Ce changement de nom doit permettre de redynamiser le lieu culturel, après une année de pandémie qui aura empêché la culture de s'exprimer. Interrogée par l'opposition, la maire de Plaisir, Joséphine Kollmannsberger (LR), a précisé que ce changement n'entraînerait « *pas de coûts supplémentaires* », qu'il ne serait « *pas nécessaire de changer la façade* » du théâtre, et la volonté d'en « *faire un lieu plus ouvert, avec des fréquentations plus grandes et pas uniquement sur les moments de spectacle* ». ■

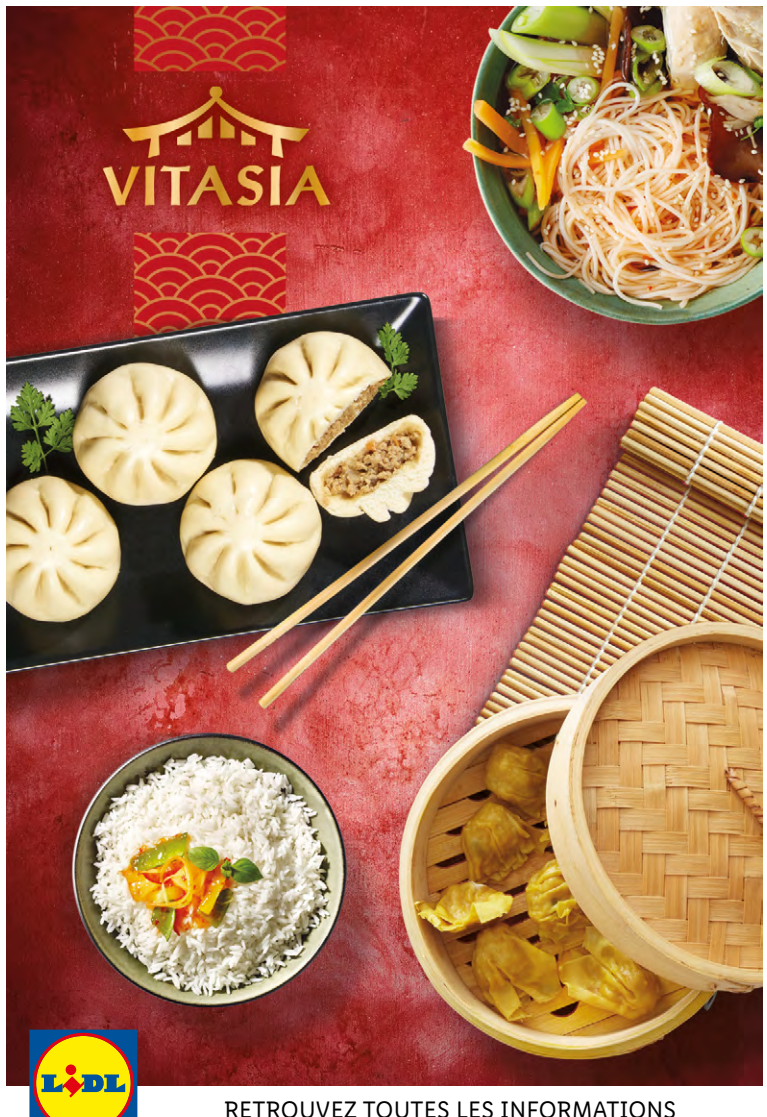


LIDL
Le vrai prix des bonnes choses
RETROUVEZ TOUTES LES INFORMATIONS DE NOS SUPERMARCHÉS SUR LIDL.FR
Année 2021 - Photo non contractuelle - Sauf erreurs typographiques - LIDL RCS Créteil 343 262 622.
POUR VOTRE SANTÉ, ÉVITEZ DE GRIGNOTER ENTRE LES REPAS. WWW.MANGERBOUGER.FR

# FAITS DIVERS SÉCURITÉ

► FARAH SADALLAH

## Plaisir

# Quatre policiers en renfort, « *ce n'est pas suffisant* »

**Suite au courrier des six maires des communes de la circonscription de Plaisir, qui dénonçait le non-renfort de policiers dans leur circonscription, quatre agents devraient finalement arriver en septembre.**

« *Ça nous fait doucement rigoler* », lâche une source policière après avoir appris le renfort de quatre policiers pour la circonscription de Plaisir, qui réunit actuellement près de 107 000 habitants. Cela portera donc à 114, le nombre de policiers dans la zone, en septembre, selon Jean-Baptiste Hamonic (Modem), le maire de Villepreux. Soit 0,00004 policier en plus par habitant, calcule la maire de Plaisir, Joséphine Kollmannsberger (LR), dans une publication sur Facebook.

Ce renfort alloué par le ministre de l'Intérieur, Gérald Darmanin, fait suite au courrier des six maires de la circonscription de Plaisir, comprenant Saint-Cyr-l'École, les Clayes-sous-Bois, Villepreux, Plaisir, Bois-d'Arcy, et Fontenay-le-Fleury.

Les édiles avaient dénoncé le 26 avril le non-renfort de policiers dans cette zone. Alors que la circonscription d'Élancourt allait obtenir 23 fonctionnaires en plus, celle de Saint-Germain-en-Laye en aurait 39, soit 128 au total dans les Yvelines, suite aux annonces du ministre de l'Intérieur, le 19 avril. Mais cette réponse de Gérald Darmanin, promettant quatre renforts en plus à la rentrée, ne suffirait pas.

ILLUSTRATION/LA GAZETTE DE SQY

**Ces arrivées ne vont que partiellement remplacer les départs, selon le syndicat Alliance police nationale. Sachant qu'il y aurait déjà eu dix départs au sein de la circonscription depuis janvier.**

Ces arrivées ne vont que partiellement remplacer les départs, selon le syndicat Alliance police nationale. Sachant qu'il y aurait déjà eu dix départs au sein de la circonscription depuis janvier, et qu'une dizaine seraient prévus en septembre prochain, selon Steve Pozar, délégué départemental du syndicat de police. « *On sera donc à moins dix, voire à moins 15 effectifs à la rentrée* », affirme-t-il. « *Ce n'est pas substantiel,* renchérit une source policière. *Pourquoi un renfort aussi faible ?* »

Selon le maire de Villepreux, ce renfort était déjà prévu depuis avril dernier. « *Mais la communication du 19 avril ne portait que sur les renforts de plus de cinq policiers. Ils ont fait le choix de ne pas communiquer là-dessus* », explique Jean-Baptiste Hamonic. Ces quatre fonctionnaires devraient être mobilisés sur le terrain, selon l'édile de la commune, qui salue sur la forme la réponse du ministre de l'Intérieur. « *Ce n'est pas resté lettre morte* », reconnaît-il.

### L'ensemble de la circonscription se dégrade

Néanmoins, « *c'est en deçà de ce qu'on attend. On n'a pas eu une bonne compréhension des grosses problématiques* », atteste Jean-Baptiste Hamonic. Selon lui, certains quartiers, qui ne présentaient pas auparavant d'importants problèmes de délinquance, le sont désormais. « *Ce n'est plus un sentiment, c'est une réalité,* déclare-t-il. *Il y a des renforts pour pallier des situations qui se dégradent dans des quartiers connus, mais c'est dans l'ensemble de la circonscription que ça se dégrade.* »

Concrètement, ce manque d'effectifs se traduit, par exemple, lorsqu'une équipe de police secours est en patrouille nocturne et qu'elle doit assister un transport à l'hôpital, suite à un incident. Ce qui fait que cette équipe n'est plus disponible, s'il y a un signalement, explique une source policière et ce que pointe également le syndicat Alliance dans un tract. Dans ce cas, ce sont donc les équipes de Saint-Germain-en-Laye, qui viennent en renfort. « *Il nous faudrait deux équipes secours la nuit* », propose cette même source.

Les maires de la circonscription ont donc décidé de rester mobilisés pour obtenir plus de renfort, « *dans une démarche constructive* », précise le maire de Villepreux. Surtout que ce renfort pourrait ne pas être définitif. Gérald Darmanin attendrait d'avoir « *des remontées dans les prochains mois pour décider d'un éventuel nouveau renfort avant la fin du quinquennat* », rapporte Jean-Baptiste Hamonic. Cela devrait également dépendre du budget de l'État.

Mais le maire de Villepreux a du mal à y croire : « *Je prends avec des pincettes ces déclarations, car la fin du quinquennat c'est demain.* » L'édile souhaite que des efforts soient faits : « *On comprend le problème de l'État. Il faut leur laisser le temps de former les nouveaux agents. Mais [...] on ne peut pas assurer la sécurité du territoire seuls.* » ■

## Yvelines

# Démantèlement d'un trafic de drogue grâce à moncommissariat.fr

**Un trafic de drogue à l'échelle de plusieurs départements a été démantelé le 18 mai dans les Yvelines et à Châteaudun. Quatre personnes ont été mises en cause. Déférés le 20 mai, elles seront jugées le 17 juin.**

Encore une affaire résolue en partie grâce à la plateforme de signalement en ligne, moncommissariat.fr. Mise en place par le ministre de l'Intérieur, Gérald Darmanin, celle-ci a prévenu les effectifs d'Élancourt le 4 mars, d'un trafic de stupéfiants. Il s'est avéré concerner, a priori, plusieurs départements. Quatre personnes ont été interpellées le 18 mai. Elles seront jugées le 17 juin, suite au report de leur procès. En attendant, elles ont été placées sous mandat de dépôt.

Tout a commencé quand la plateforme a signalé aux policiers l'éventualité de ce trafic. Les informations ont été exploitées par des interceptions judiciaires, qui ont confirmé l'existence d'un trafic de type « call center » dans les Yvelines et ses départements limitrophes, comme celui d'Eure-et-Loir et des Hauts-de-Seine.

Ainsi, les écoutes, les surveillances, et le balisage de véhicules ont permis d'identifier les mis en cause actuels. Néanmoins, il était difficile pour les enquêteurs d'établir l'ampleur réelle du trafic, en raison de l'utilisation d'un réseau de communication crypté, jusqu'à ce qu'ils repèrent le véhicule du principal mis en cause.

### Un trafic de type « *call center* »

Les enquêteurs ont donc pu délimiter le trafic et établir les rôles de chacun. Une opération d'interpellations a alors été organisée le 18 mai dans les Yvelines et à Châteaudun (28). Les différentes perquisitions ont permis de saisir au total : 1,744 kg de résine de cannabis, 207 g d'herbe de cannabis, 5,7 g de cocaïne, 220 euros, ainsi qu'une télévision et des téléphones. Puis les recherches d'informations bancaires ont également permis à la police de mettre la main sur 12 000 euros, provenant du compte bancaire du principal mis en cause. Pourtant, lors des auditions, seule la nourrice du trafic - celle qui conserve la marchandise - a reconnu sa participation au trafic. Quant aux autres suspects, ils ont nié les faits, en dépit du fait qu'une dizaine de consommateurs aient été auditionnés. Ils ont tous confirmé l'implication des auteurs. Les quatre suspects ont donc été déférés le 20 mai pour une comparution immédiate, qui a finalement été reportée au 17 juin. Dans l'attente de leur jugement, ils ont été incarcérés. ■

CAPTURE D'ECRAN MONCOMMISSARIAT.FR

**Les différentes perquisitions ont permis de saisir au total : 1,744 kg de résine de cannabis, 207 g d'herbe de cannabis, 5,7 g de cocaïne, 220 euros, ainsi qu'une télévision et des téléphones.**

## SQY

# Interpellé pour rodéo moto, il lui assène un coup de tête

**Un jeune âgé de 18 ans a été interpellé le 30 mai vers 23 h à Plaisir, alors qu'il faisait du rodéo moto. Ayant pris la fuite à la vue de la police, il a été rattrapé. Il s'est défendu en mettant un coup de tête à un fonctionnaire.**

La brigade anticriminalité s'était mise en planque le 30 mai vers 23 h pour surprendre les rodéos moto fréquents dans un des quartiers de Plaisir. En effet, deux personnes, dont un jeune de 18 ans, sont vues en pleine action sur une motocross sans casque. Les effectifs ont alors décidé de les contrôler, en se mettant en travers de leur route, raconte une source proche de l'affaire.

### Les rodéos moto : « *C'est dur à caractériser* »

Mais les deux compères ont réussi à prendre la fuite. Le jeune de 18 ans a finalement été rattrapé. Il ne s'est d'ailleurs pas laissé faire. Il a assené un coup de tête à un des fonctionnaires. Après avoir été maîtrisé, le jeune homme a été interpellé. Pour le moment, l'autre fuyard n'a pas pu être arrêté. Avec l'arrivée des beaux jours, les rodéos moto sont assez fréquents. La veille, à Guyancourt, les policiers ont voulu arrêter le conducteur d'une motocross. Mais ce dernier a pris la fuite à pied. Un groupe de personnes ont même tenté de récupérer la moto, mais sans succès.

Les rodéos moto seraient problématiques pour la police. « *Elle est incapable de les canaliser, faute de moyens* », affirme une source policière. Et les peines seraient faibles, selon cette même source. « *C'est dur à caractériser* », explique-t-elle. ■

### Erratum

Dans notre article, intitulé « *Un grave accident de scooter mobilise quarante personnes* », datant du 25 mai dernier, nous avons fait une erreur. Il est dit que le passager du scooter, victime d'un accident à Plaisir, a été sauvé par les pompiers. Or, il est décédé lors de sa prise en charge, selon une source proche de l'affaire. Une enquête a d'ailleurs été ouverte. Nous présentons nos sincères excuses auprès de nos lecteurs et notamment auprès des proches de la victime.

Situé au Pecq, **VISIO**, le centre de pilotage 360°
des services d'eau et d'assainissement, c'est :

**+ DE PERFORMANCE + DE RÉACTIVITÉ + DE SÉCURITÉ**
**+ DE SERVICE + DE DONNÉES PARTAGÉES**

au service des collectivités et des usagers

SPORT

▶ ALEXIS CIMOLINO

## Sports de combat

# Un talk-show mensuel organisé par le club de boxe de Villepreux

**Le VPX boxe et MTP boxing proposent, une fois par mois, ces émissions de débats autour de la boxe diffusées gratuitement sur internet. La prochaine a lieu le 9 juin.**

Le VPX boxe, club de boxe basé à Villepreux, s'est associé à MTP boxing, canal de diffusion d'événements liés à la boxe, pour organiser une fois par mois un talk-show traitant de sujets concernant le noble art et même un peu au-delà. La première a eu lieu le 12 mai et la prochaine est programmée le 9 juin.

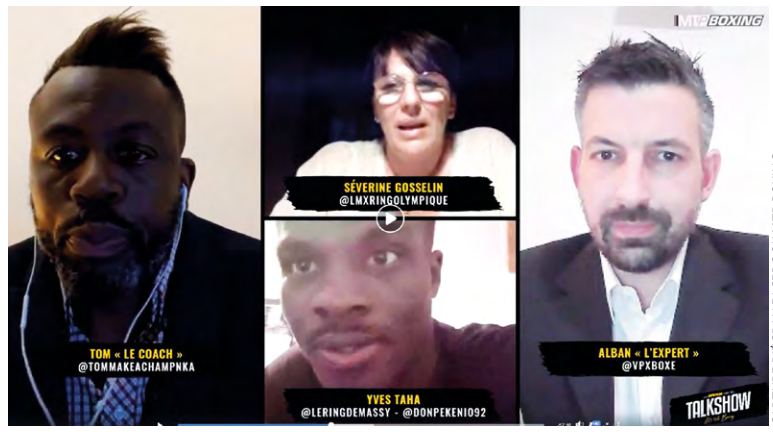


CAPTURE D'ÉCRAN FACEBOOK MTP BOXING

**Ces émissions, diffusées sur Facebook et Youtube et accessibles gratuitement, sont divisées en trois rubriques. Des sujets tels que les élections fédérales ou la légalisation du MM y sont abordés.**

### Bientôt en plateau et en bi-mensuel ?

« *On a fait une forme de partenariat avec MTP boxing,* précise Alban Bennacer, président du VPX boxe. *Eux fournissent les moyens techniques, et le talk-show est animé par Tom, un de nos entraîneurs, et moi-même. Ça déborde du cadre du club, on parle de la boxe en général.* » L'objectif, selon lui, étant de « *parler de boxe de la manière la plus large possible et donner de la visibilité à la boxe* ». « *On est vraiment sur des sujets très ouverts, très larges, et le souhait est de permettre aux internautes de s'exprimer, de réagir, d'avoir des invités qui viennent d'horizons différents, […] couvrir des événements qui sont peut-être moins couverts sur d'autres émissions* », poursuit-il.

Et de citer l'exemple de la première émission, lors de laquelle la question des élections à la tête de la Fédération française de boxe (FFB) a été abordée. « *On a présenté le fonctionnement de l'élection, car il y a beaucoup de clubs qui ne comprennent pas, qui ne savent pas comment ça marche, on a analysé les résultats et on a décortiqué le programme pour les quatre prochaines années. […] C'est un sujet technique, mais on pense que ça mérite d'être analysé,* estime Alban Bennacer. *On aime aussi se positionner sur ces sujets et pas rester sur l'aspect purement sportif et pugilistique.* »

Ces émissions, d'une durée de 1 h 30, sont diffusées en direct un mercredi par mois, à 21 h 30, sur la page Facebook et la chaîne Youtube de MTP boxing, et disponibles en replay sur ces canaux. Elle sont accessibles gratuitement. Ces talk-shows sont divisés en trois rubriques : D'abord, « *le briefing* », qui consiste en « *des chroniques abordées sur un aspect technique, donc là, c'était les élections à la Fédération française de boxe* », détaille Alban Bennacer, qui a lui-même été chargé de cette chronique lors de la première émission.

La 2e rubrique s'appelle, elle, « *Le sparring* » et est notamment marquée par un débat avec un ou plusieurs invités. « *C'est le cœur de l'émission,* souligne le président-chroniqueur. *Là, on avait deux invités sur la première, et le sujet était le niveau de la boxe en France [amateure comme professionnelle]* ». La 3e partie, « *L'uppercut* », donne lieu à un avis tranché. « *L'animateur principal donne un avis tranché. Là, c'était sur la légalisation du MMA et la délégation qui était donnée à la FFB. À partir de son avis tranché, un échange s'instaure avec les invités, et ça vient conclure l'émission. Les spectateurs peuvent réagir en direct sur Facebook* », expose Alban Bennacer.

Le premier talk-show affiche 207 vues sur Facebook et 112 sur Youtube. Ces chiffres seront-ils dépassés lors du prochain, le 9 juin ? Le programme pourrait en tout cas bien intéresser les fans de boxe. La 1re partie portera sur le tournoi de qualification olympique prévu du 4 au 8 juin, la 2e partie sur les combats Fury-Wilder et Oubaali-Donaire, et la dernière sur le combat d'exhibition entre Floyd Mayweather et le youtubeur Paul Logan.

« *L'idée est […] de toucher les aficionados de boxe, mais aussi, peut-être, les gens qui sont moins passionnés* », affirme Alban Bennacer, qui espère passer sur un format bi-mensuel « *si ça trouve son public* ». Autre ambition de l'émission : passer de la visio au plateau. « *Ça dépend des conditions sanitaires et de la capacité de MTP boxing à gérer la partie technique en plateau* », reconnaît le président du VPX boxe, annonçant avoir « *déjà un contact de quelqu'un qui pourrait nous mettre un plateau à disposition* ». ■

### Une journée d'initiation à la boxe à Villepreux

Le 12 juin, de 9 h à 17 h, un ring gonflable prendra ses quartiers place Riboud, dans le centre-ville de Villepreux. Le VPX boxe, le club de boxe local, organise ce jour-là une journée de découverte et d'initiation à la boxe. Boissons chaudes et viennoiseries seront proposées le matin, ainsi que des grillades le midi. L'événement est en libre accès et ouvert à tous.

## Rugby

# Une académie à Plaisir à la rentrée, avant un centre d'entraînement labellisé ?

**Le Plaisir rugby club organise une détection les 9 et 12 juin en vue de recruter des jeunes de 16 à 23 ans pour ouvrir en septembre son académie, qui aspire à répondre aux critères fédéraux de labellisation.**

À partir de la saison prochaine, le Plaisir rugby club (PRC), va franchir un nouveau cap dans son développement. Le club va, à partir de septembre, ouvrir un pré-centre d'entraînement, ou académie, à destination des jeunes, ainsi qu'une section féminine. « *On rentre vraiment dans une nouvelle ère avec ce projet* », résume Clément Gorce, chargé de communication au PRC.

Des journées de détection, les 9 et 12 juin prochains de 14 h à 17 h au stade Robert Barran, à Plaisir, permettront de dénicher les futures pépites de cette académie. Elles seront ouvertes aux jeunes, filles comme garçons, ayant entre 16 et 23 ans. Au programme, tests physiques, ateliers techniques, et oppositions à effectifs réduits et en collectif total, alors que la pratique des sports de contact sera de nouveau autorisée en plein air à partir du 9 juin. « *L'objectif est de se baser sur un groupe de 15-20 joueuses et joueurs minimum pour la première année, avec une jauge de 45 jeunes maximum* », fait savoir Clément Gorce.

Les heureux élus qui intégreront le pré-centre d'entraînement, suivront, en plus des entraînements habituels, cinq à dix heures de rugby en plus par mois pour les 16-18 ans (U17-U18), et huit à 12 heures pour les 19-23 ans (U19-U21). Ils bénéficieront bien sûr d'une formation sportive, « *mais aussi pédagogique* », souligne Clément Gorce, ajoutant que « *l'idée du centre d'entraînement, c'est aussi de dire que si jamais le jeune, n'a pas d'avenir dans le rugby, il peut se réinsérer professionnellement d'une autre façon qu'en étant forcément joueur ou entraîneur de rugby* ».

ILLUSTRATION/LA GAZETTE DES QY

**« L'idée, avec ça, c'est de continuer […] en formant nous-mêmes nos propres joueurs et en profitant de tout ce qu'a à nous offrir le bassin des Yvelines en termes de talent », résume le chargé de communication.**

Il attire néanmoins l'attention sur le fait que l'académie ne proposera « *pas une formation directement diplômante à part entière* » mais « *plus du soutien, du contrôle et de l'accompagnement scolaire pour les joueurs* ». « *On s'assure qu'il y ait une pérennité et qu'ils soient à l'aise dans leurs études, mais on ne leur offre pas les enseignements nous-mêmes,* précise le chargé de communication. *On va regarder s'ils se comportent bien. […] Si on voit que ça ne fonctionne pas, on va leur apporter notre aide pour éventuellement qu'ils relèvent un peu la tête et qu'ils aient des meilleurs résultats scolaires. Et l'accompagnement, ça peut être les aider à trouver des formations, s'ils ont du mal à trouver une école.... Notre référent enseignement ne donnera pas des cours de soutien toutes les semaines, c'est vraiment au cas par cas, si un élève le nécessite.* »

### Une équipe senior féminine verra aussi le jour en septembre

Ce pré-centre d'entraînement est une première étape avant, sous un an, l'ouverture au club d'un centre qui répondrait aux critères de labellisation par la Fédération française de rugby (FFR). Les jeunes pourraient ainsi « *poursuivre et intégrer le centre d'entraînement qui serait labellisé* », selon Clément Gorce. « *C'est la même chose, sauf que cette fois, on aurait la labellisation FFR. C'est un gage de qualité,* explique-t-il. *Si le centre est labellisé, cela signifiera qu'il s'inscrit dans une recherche d'excellence de la formation du rugby dans le respect des valeurs du sport, en proposant à la fois une formation scolaire, universitaire ou professionnelle et une formation sportive.* »

Et le chargé de communication d'affirmer : « *L'idée, avec ça, c'est de continuer dans notre optique de formation, qui est celle que le club a depuis toujours avec ses deux étoiles sur l'école de rugby. L'idée est de poursuivre cette optique-là en formant nous-mêmes nos propres joueurs et en profitant de tout ce qu'a à nous offrir le bassin des Yvelines en termes de talent au niveau du rugby, pour pouvoir progresser sportivement.* » Il assure d'ailleurs qu'il y a déjà « *des jeunes intéressants et intéressés* », mais « *ce sera lors des journées de détection qu'on saura vraiment quels joueurs pourront accéder au centre* ».

Et le développement du club s'accompagne aussi de la création, en septembre, d'une équipe senior féminine, qui pratiquera du rugby à dix, et commencera par évoluer dans des championnats régionaux. Les recrutements sont en cours et les entraînements auront lieu le mardi et le vendredi, de 19 h à 20 h 30 au stade des Peupliers. Pour plus de renseignements, rendez-vous sur plaisir-rugby-club.net. ■

9 millions
de riverains desservis
au quotidien sur l'ensemble de nos
territoires
Sepur
6863
ET-647-GJ
Sepur
Engagés pour l'avenir
de nos territoires

# CULTURE LOISIRS

▶ ALEXIS CIMOLINO

## Montigny-le-Bretonneux Une exposition de peintures au Pavé du canal jusqu'au 5 juin

La librairie le Pavé du canal, à Montigny-le-Bretonneux, héberge jusqu'au 5 juin des tableaux de Claude Pariset. Comme l'a révélé *78actu*, cet artiste guyancourtois y expose sept de sa soixantaine d'œuvres. Celles-ci sont de style « *art moderne avec des inspirations de Cézanne et Mino* », et de la couleur, beaucoup de couleur, comme il le confie au site d'actualités yvelinois.

L'exposition se trouve au fond de la librairie ignymontaine, dans l'escalier, et les prix sont affichés sous les peintures, manifestement à vendre. Détails sur dessins-photographies.hubside.fr. ■

## Montigny La programmation s'enchaîne au théâtre de SQY

**Depuis la réouverture des lieux culturels, c'est une programmation assez dense qui est prévue au théâtre de SQY. Avec notamment, ce vendredi 4 juin, une comédie musicale survoltée, *Gong !***

PHILIPPE GROSLIER

**Dans *Gong !*, « *Six personnages s'unissent pour freiner des quatre fers face à l'accélération du monde,* détaille le théâtre. *L'inquiétude, le rire, la foi, le regard, la colère et l'ennui chantent et se déhanchent en rythme.* »**

Après avoir rouvert le 20 mai avec la pièce *La dispute*, le théâtre de Saint-Quentin-en-Yvelines (TSQY), à Montigny-le-Bretonneux, affiche désormais une programmation dense puisqu'au total ce sont dix spectacles qui sont prévus entre la reprise et début juillet. Après le concert du pianiste Wilhem Latchoumia et la pièce *Dans la foule*, place, le 4 juin à 19 h, à une comédie musicale « *survoltée* », intitulée *Gong !*, conçue par le groupe Catastrophe, « *dont les modèles vont de Jacques Demy à Starmania en passant par Talking Heads* », indique le TSQY sur son site internet. « *Six personnages s'unissent pour freiner des quatre fers face à l'accélération du monde,* détaille le théâtre. *L'inquiétude, le rire, la foi, le regard, la colère et l'ennui chantent et se déhanchent en rythme, pour un show collectif décapant, qui interroge notre rapport au temps qui passe.* »

Les 8 et 9 juin, à respectivement 19 h et 20 h 30 (le couvre-feu passera à 23 h et la jauge d'accueil du public à 65 % le 9 juin, Ndlr), place à du théâtre avec *Ton père,* pièce adaptée du roman de l'auteur et cinéaste Christophe Honoré, et qui « *interroge la filiation, la figure du père et plus largement la liberté de chacun à vivre sa propre vie* », indique le TSQY. Réservations sur theatresqy.org. ■

## Guyancourt Concert hommage à Lapointe et Mingus et bal en plein air

**Le jardin de l'Ermitage accueille deux manifestations culturelles les 4 et 5 juin. Le chanteur André Minvielle et le pianiste Jean-Marie Machado s'y produiront.**

À Guyancourt, comme dans d'autres villes de SQY, les salles de spectacles ont bien rouvert. Mais rien n'empêche certains événements culturels de se tenir en plein air. Si le temps le permet, le jardin de l'Ermitage accueillera ainsi deux événements les 4 et 5 juin.

Le 4 juin, à 19 h, un concert à deux voix, rassemblant le chanteur André Minvielle et le pianiste Jean-Marie Machado. Ils rendront notamment hommage à Boby Lapointe et Charlie Mingus lors de ce concert qui réunit « *un duo décoiffant* », avec « *d'un côté, le chanteur, scatteur, rappeur et "rime-ailleurs" gascon André Minvielle, chez qui l'amour du verbe le dispute au sens de la fête* » et « *de l'autre, Jean-Marie Machado, pianiste lyrique et solaire ouvert à toutes les expérimentations* », selon le synopsis. Réservations sur kiosq.sqy.fr.

Le lendemain, à 18 h, c'est un bal qui sera organisé. Intitulé *Ti'bal Tribal*, il mettra de nouveau à l'honneur la musique d'André Minvielle, « *de la valse au cha-cha-cha en passant par le fandango, seul ou en couple* », peut-on lire sur le synopsis. « *C'est un bal [...] pour faire danser la vie où le jazz cogne, valse, virevolte, chaloupe et s'encanaille,* indique le synopsis. Entrée gratuite. En cas d'intempéries, les spectacles auront lieu à la Batterie. ■

JEAN-BAPTISTE MILLOT

**Le 4 juin, le jardin de l'Ermitage accueillera le « *duo décoiffant* » composé du chanteur André Minvielle (à gauche sur la photo) et du pianiste Jean-Marie Machado, qui rendront hommage à Boby Lapointe et Charlie Mingus.**

nexity une belle vie immobilière

NOUVELLE RÉSIDENCE À TRAPPES DANS LE QUARTIER DYNAMIQUE DE L'AÉROSTAT

> Du **2** au **5 pièces**
> Des prix exceptionnels en **TVA 5,5%**(1)
> Idéal pour **habiter** ou **investir**

DÉCOUVREZ ÉGALEMENT LES BORDS DU LAC À GUYANCOURT !

0 810 531 531
Service 0,06 € / min. + prix appel

nexity.fr

(1) Le Code général des impôts (art.278 sexies 11 et 11 bis, art. art.278 sexies-0 A) permet d'appliquer un taux réduit de TVA à 5,5% pour les opérations d'accession sociale à la propriété portant sur des logements acquis par des personnes physiques pour y établir leur résidence principale et situés dans les zones ciblées par la politique de la ville (quartiers faisant l'objet d'une convention ANRU et dans les quartiers prioritaires politique de la ville ou situés à une certaine distance de ceux-ci en fonction notamment de la date de la demande de permis de construire. Ce taux réduit est susceptible de s'appliquer dès lors que les ressources des personnes destinées à occuper le logement à la date de signature de l'avant contrat préliminaire ou, à défaut, à la date du contrat de vente ne dépassent pas des plafonds de ressources (cf. article 278 sexies du CGI). Le bénéfice du taux réduit est susceptible d'être remis en cause d'être remis en cause dans l'hypothèse où les conditions d'octroi du taux réduit cessent d'être remplies dans un délai de 10 ans qui suit le fait générateur de l'opération notamment en cas de revente ou de changement de destination du logement. Nexity Féréal RCS Paris 334 850 690 - 19, rue de Vienne - TSA60030 - 75801 Paris CEDEX 8 - France. Document et illustrations non contractuels à caractère d'ambiance, libre interprétation de l'artiste. La représentation des prestations intérieures et extérieures est indicative. Architectes : Cussac Architectes et Mastrandreas Architectes. Perspectivistes : TDAV Studio et Janusz Hadt. Conception : AGENCE JFKA - 06/2021

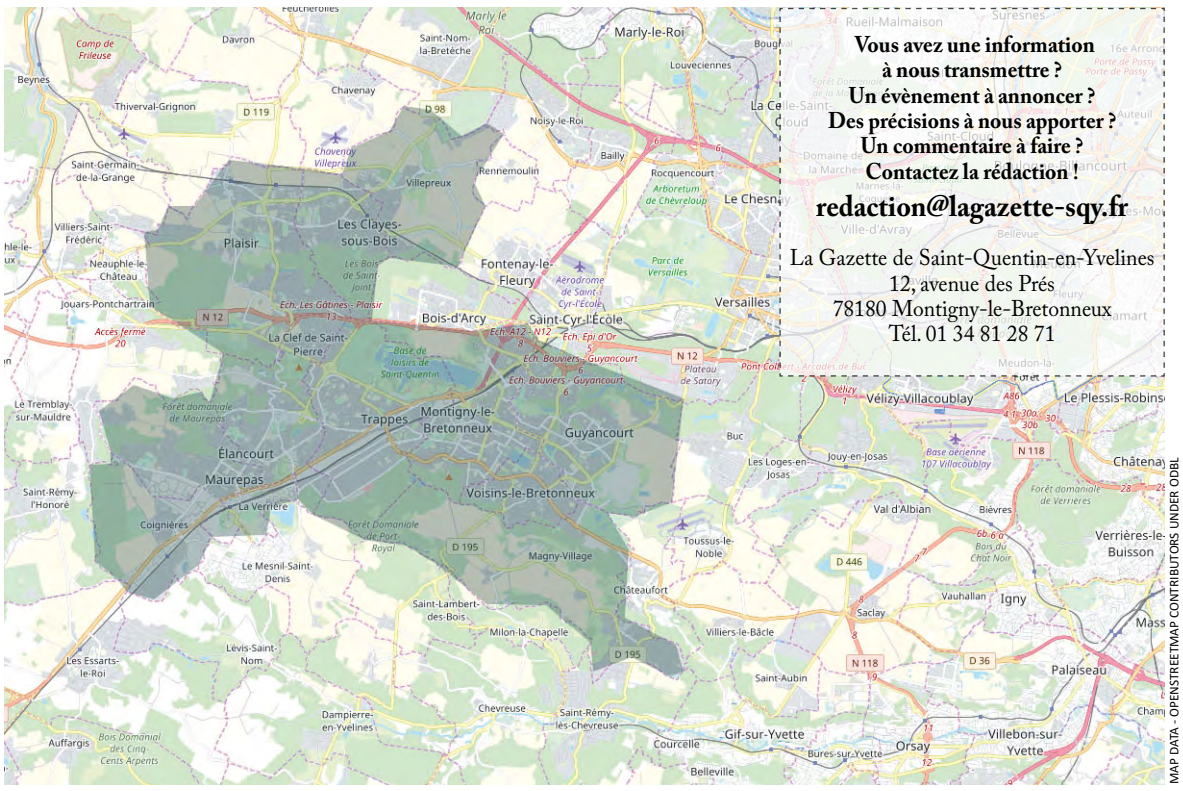


MAP DATA - OPENSTREETMAP CONTRIBUTORS UNDER ODBL

**Vous avez une information à nous transmettre ?**
**Un évènement à annoncer ?**
**Des précisions à nous apporter ?**
**Un commentaire à faire ?**
**Contactez la rédaction !**

**redaction@lagazette-sqy.fr**

La Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines
12, avenue des Prés
78180 Montigny-le-Bretonneux
Tél. 01 34 81 28 71


# La Gazette Saint-Quentin-en-Yvelines

**Rédacteur en Chef :**
Damien Guimier
*damien.guimier@lagazette-sqy.fr*

**Actualités, sport, culture :**
Alexis Cimolino
*alexis.cimolino@lagazette-sqy.fr*

**Actualités, faits divers :**
Farah Sadallah
*farah.sadallah@lagazette-sqy.fr*

**Directeur de la publication, éditeur :**
Lahbib Eddaouidi
*le@lagazette-yvelines.fr*

**Publicité :**
Lahbib Eddaouidi
*pub@lagazette-sqy.fr*

**Conception graphique :**
Mélanie Carvalho
*melanie.carvalho@lagazette-sqy.fr*

**Imprimeur :** Paris Offset Print, 30, rue Raspail 93120 La Courneuve

ISSN : 2646-3733 - Dépôt légal : 06-2021 - Edité par *La Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines*, société par actions simplifiée. Adresse : 9, rue des Valmonts 78180 Mantes-la-Ville.


# JEUX

## SUDOKU : niveau moyen

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | 7 | 5 | | 4 | | 6 | |
| | 2 | 5 | | 6 | | 8 | | |
| | 1 | | 9 | 2 | | 7 | 3 | |
| | 8 | | 2 | | | 6 | 1 | |
| | 4 | | | 9 | 1 | 5 | | |
| | | 1 | | | | | | 3 |
| | 9 | 8 | | 3 | | 4 | | |
| | | | 4 | 8 | | 1 | | |
| | | 4 | 1 | | 7 | | 8 | |

## SUDOKU : niveau difficile

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | | 4 | | 8 | | |
| 8 | | | | 7 | | | 9 | |
| | 4 | | 2 | | | | | |
| | 8 | 2 | 3 | | | 5 | | |
| | | | 1 | | | | 3 | |
| | | | | 6 | 2 | 9 | | |
| 2 | | 6 | 7 | 5 | | 1 | | |
| 3 | | | | | | | 6 | |
| | 7 | | | | 6 | | | |

**Solutions de la Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines n°132 du 25 mai 2021 :**

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 2 | 3 | 5 | 1 | 6 | 7 | 9 | 8 | 4 |
| 8 | 1 | 9 | 2 | 4 | 5 | 3 | 6 | 7 |
| 6 | 7 | 4 | 9 | 8 | 3 | 5 | 1 | 2 |
| 5 | 2 | 7 | 6 | 3 | 8 | 4 | 9 | 1 |
| 4 | 6 | 1 | 5 | 2 | 9 | 7 | 3 | 8 |
| 9 | 8 | 3 | 4 | 7 | 1 | 2 | 5 | 6 |
| 3 | 4 | 2 | 8 | 5 | 6 | 1 | 7 | 9 |
| 1 | 5 | 6 | 7 | 9 | 2 | 8 | 4 | 3 |
| 7 | 9 | 8 | 3 | 1 | 4 | 6 | 2 | 5 |

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 8 | 9 | 1 | 3 | 2 | 6 | 4 | 7 | 5 |
| 6 | 7 | 5 | 4 | 8 | 9 | 1 | 2 | 3 |
| 2 | 4 | 3 | 7 | 5 | 1 | 9 | 8 | 6 |
| 5 | 6 | 8 | 9 | 4 | 2 | 3 | 1 | 7 |
| 7 | 2 | 4 | 1 | 6 | 3 | 5 | 9 | 8 |
| 1 | 3 | 9 | 5 | 7 | 8 | 2 | 6 | 4 |
| 3 | 8 | 7 | 2 | 9 | 5 | 6 | 4 | 1 |
| 9 | 1 | 6 | 8 | 3 | 4 | 7 | 5 | 2 |
| 4 | 5 | 2 | 6 | 1 | 7 | 8 | 3 | 9 |

Ces grilles Sudoku vous sont proposées grâce à Thibaut Bernard, auteur du logiciel gratuit et libre de diffusion du site internet alphaquark.com.


SQY

**Vous êtes entrepreneur, commerçant, artisan, vous désirez passer votre publicité dans notre journal ?**

**Faites appel à nous !**

**pub@lagazette-sqy.fr**

# Venez découvrir les productions des élèves Yvelinois et Altoséquanais

**Le numérique est un outil pédagogique qui bénéficie, à la fois, aux enseignants, aux familles et aux élèves.**
Le numérique pour l'éducation contribue à la réussite scolaire, vise l'égalité des chances et facilite l'insertion professionnelle des élèves. Il les prépare aux métiers de demain pour travailler et vivre d'ores et déjà dans une société digitale.

**projetsinnovants.sy-numerique.fr**

Seine et Yvelines Numérique
L'innovation au service de tous

Les Projets pédagogiques innovants
de Seine-et-Yvelines Numérique

Yvelines • Hauts-de-Seine